

LE MONDE
ÉCRASEMENT AU
CAMBODGE: 65 MORTS A 14



LE CANADA
DÉRAILLEMENT EN
SASKATCHEWAN A 9

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 1997

www.lesoleil.com

Du jamais vu

3 millions de personnes attendues aux funérailles de Lady Di

■ LONDRES (d'après AFP et AP) — Scotland Yard mettait hier, à Londres, la dernière main à un dispositif de sécurité sans précédent, à la mesure de la foule immense attendue pour les obsèques samedi de la princesse de Galles.

L'ampleur de l'hommage rendu ces jours derniers à Diana laisse prévoir un record d'affluence pour les obsèques. La presse cite les chiffres de deux à trois millions de personnes. Des chiffres que la police ne confirme pas encore, préférant procéder à des estimations plus précises.

Pour accueillir le défilé sans cesse croissant d'admirateurs, le parcours de la procession a été allongé. Le palais de Buckingham a ainsi décidé de transporter demain soir la dépouille de Diana de la chapelle royale du palais de Saint James, où elle repose actuellement, au palais de Kensington, résidence de la princesse. Ce changement allongera d'environ trois kilomètres le parcours du cortège, initialement de 1,6 kilomètre.

Buckingham Palace refusait jusqu'alors de rallonger la route du cortège, ce qui aurait facilité l'étalement de la foule sur une plus grande distance. Le palais royal a souligné que les personnalités qui suivront le cortège, notamment les



Friends de potins, les Allemands s'en donnent à cœur joie, comme le prouve cet étalage de magazines, à Hambourg.

enfants, pourraient souffrir d'avoir à marcher plus longtemps. Ils auront déjà à parcourir 1,5 kilomètre depuis le palais Saint James jusqu'à l'abbaye de Westminster, où se déroulent mariages et obsèques de la famille royale depuis le XI^e siècle.

La police n'a jamais eu à canaliser une telle foule depuis le mariage de Diana et Charles en 1981. Un million de badauds radieux s'étaient alors massés le long des avenues londonniennes pour voir passer le carrosse de la mariée qui venait de quitter la cathédrale Saint-Paul.

Mais la route du cortège était deux fois plus longue que celle des funérailles de la princesse.

Voir FUNÉRAILLES en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Paparazzi : la chasse continue Page A 12
- Où est la reine? Page A 12
- La dame de cœur devenue mythe Page C 1

« Réaction exagérée »

Howard Stern n'est qu'un comique ridicule, dit Mordecai Richler

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Mordecai Richler, l'auteur anglophone montréalais fortement contesté, trouve exagérée la réaction des Québécois aux propos francophobes d'Howard Stern.

Lors des premières émissions transmises à Montréal sur les ondes de CHOM-FM, lundi et mardi, Howard Stern, un animateur radiophonique déjà controversé aux États-Unis, a insulté les francophones en les qualifiant, entre autres, de « scumbags » (sac à merde), de lâches et de collaborateurs nazis.

Selon Mordecai Richler, tout cela n'est que plaisanterie. « Les gens le prennent beaucoup trop au sérieux », affirmait l'auteur de *Oh! Canada, Oh! Québec* au SOLEIL, hier, ajoutant qu'il n'avait pas écouté l'émission, mais lu les réactions médiatiques.

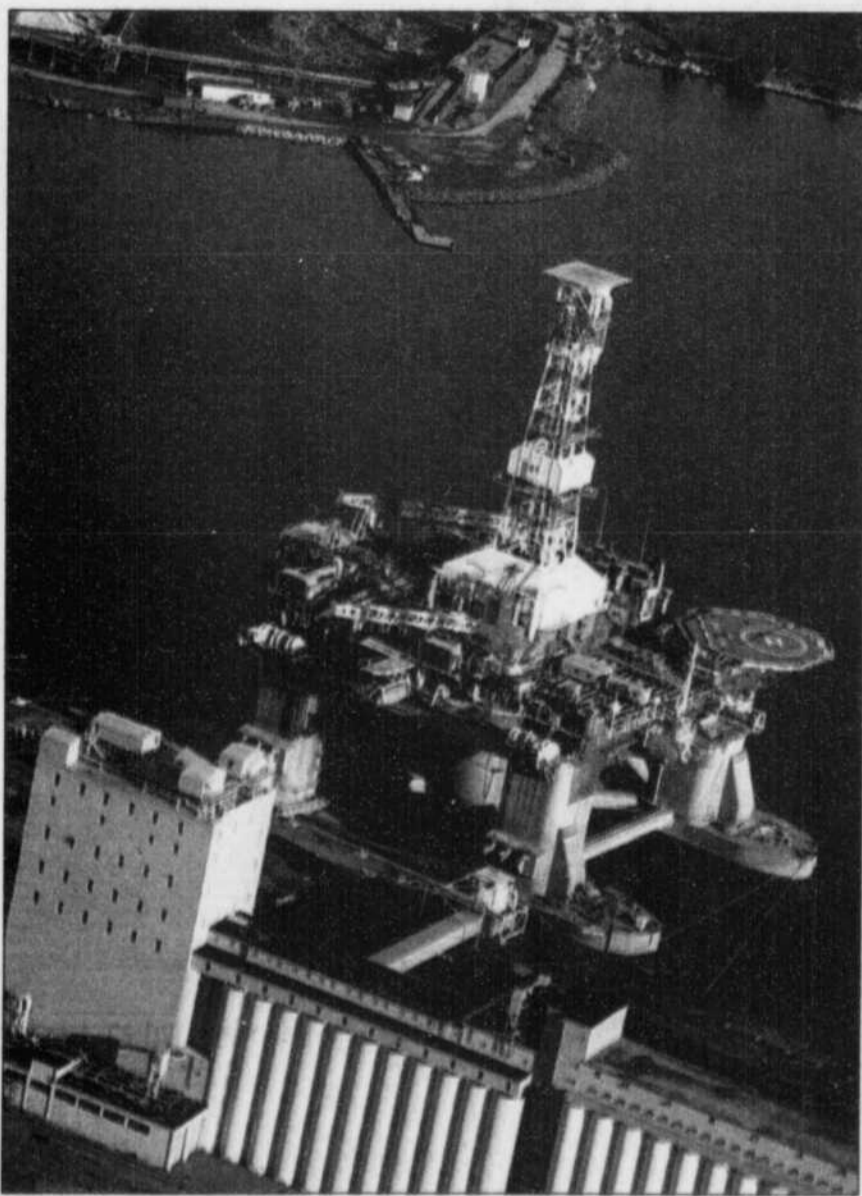
« Je crois qu'on devrait le considérer tel un comique ridicule. La réaction des francophones était exagérée »,

Voir RÉACTION en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Le PQ utilisera l'affaire Page A 6

Du pain sur la planche



LE SOLEIL, CLEMENT THIBEAULT

À l'instar de la tour Eiffel qui, à Paris, immortalise le panorama de la capitale française, la plate-forme Spirit of Columbus, amarrée au quai 29 du port de Québec, va témoigner à la face du monde, durant les 14 prochains mois, du désir des travailleurs de la Dominion Bridge d'être à l'affût des nouvelles réalités de la dynamique industrielle internationale. Haute de 108 mètres, la plate-forme accueillera un nombre sans cesse croissant d'ouvriers spécialisés — jusqu'à 380 en mai — durant ses travaux de transformation.

Un Québec souverain dépendra des ethnies

Elles doivent avoir le goût de façonner leur nouveau pays, selon le ministre André Boisclair

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La souveraineté sera un échec si les Québécois issus de l'immigration ne se découvrent pas l'envie de façonner leur nouveau pays après une victoire du OUI, affirme le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair. Il estime que la réussite de cette idée passe par la « modernisation » du projet souverainiste.

Deux ans après les déclarations controversées de Jacques Parizeau sur le « vote ethnique » et à quelques jours du début d'une commission parlementaire sur l'immigration, le plus jeune ministre du gouvernement québécois a choisi de placer la barre haute.

Il ne faut pas seulement faire la souveraineté « mathématique » avec 50 plus 1, « il faut aussi et surtout la réussir », a-t-il soutenu, hier, lors d'une entrevue accordée à l'équipe éditoriale du SOLEIL.



André Boisclair

Voir BOISCLAIR en A 2 >

DONNACONA

Scandale au pénitencier

Un prêtre et un ancien policier de la SQ bientôt accusés d'y avoir introduit des drogues

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un ancien policier de la Sûreté du Québec et un prêtre qui avait ses entrées au Centre correctionnel de Donnacona ont été au cœur, un peu avant l'été, d'un vaste réseau de distribution et de consommation de stéroïdes et de pilules de type Valium à l'intérieur du pénitencier fédéral à sécurité maximum.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL de diverses sources, l'enquête policière est suffisamment avancée pour que des accusations soient déposées sous peu contre les deux hommes.

Un membre important des Rock Machine, Yves « The Best » Bisson, a déjà comparu en cour, le 23 juin, comme complice dans cette scandaleuse opération. Transféré depuis au pénitencier de Milhaven, en Ontario, Bisson devra revenir devant un juge, le 11 septembre, pour la tenue de son enquête préliminaire. Le motard purge présentement une sentence d'emprisonnement à vie pour le meurtre prémédité de Marc Gauthier, commis le 28 mai 1992, dans le parc industriel de Sainte-Julie.

L'ancien policier et le prêtre savent fort bien

qu'ils devront répondre de leurs gestes devant un tribunal puisque la supercherie à laquelle ils participaient fait l'objet de nombreuses discussions dans les milieux bien informés.

Le policier a pris sa retraite il y a quelques années et connaissait parfaitement l'un des détenus de la prison fédérale puisqu'il a épousé sa mère en secondes noces.

Le directeur du Centre correctionnel de Donnacona, Pierre Laplante, a confirmé au SOLEIL que le prêtre est interdit d'accès au pénitencier fédéral depuis que les autorités du centre ont eu vent du vaste réseau. « Le prêtre en question n'a plus le droit de se présenter dans nos murs depuis le 20 juin, a-t-il dit. Nous lui avons signifié que le lien

Un Rock Machine également impliqué

Voir SCANDALE en A 2 >



LA MÉTÉO



Maximum 16, minimum 7
Nuageux avec éclaircies et 30 % de probabilité d'averses. Demain, ciel variable. Détails page C 2

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 244
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

MIDLAND WALWYN 550%* annuel septembre 2002

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Appelez 1 800 463-8317 ou 652-8011

*Taux peut varier, sous réserve des disponibilités. Membre - FCPE

SCANDALE

Des mois d'enquête

Suite de la Une

de confiance qui nous unissait a été altéré par sa participation à un réseau de stupéfiants.»

Le directeur de la prison a spécifié que le prêtre n'avait pas contesté cette décision.

Une perquisition au lieu de résidence de l'abbé, pas loin du Mail Centre-Ville, en plein cœur du territoire de vente de drogues des Rock Machine, a permis de trouver 198 capsules de metandienone (les stéroïdes anabolisants) et 1012 pilules de diapezan (les Valium).

L'une des difficultés de l'enquête policière est que le prêtre ne se trouvait pas chez lui au moment de la perquisition. Âgé de 46 ans, il effectuait une quinzaine d'heures de visite par semaine au pénitencier et aurait été amené à fonctionner dans le réseau en raison de son penchant homosexuel. «Découvert» par les prisonniers dans des situations com-

promettantes, ceux-ci ont obtenu qu'il fasse entrer les substances illégales dans la prison en échange de leur silence.

Les diverses pilules lui étaient fournies par l'ancien policier qui pouvait ainsi satisfaire aux commandes peu orthodoxes de son gendre en détention.

L'affaire était jugée délicate, compte tenu de la personnalité des gens concernés, a signalé M. Laplante. «Les sources qui nous ont transmis l'information ont été validées et jugées crédibles. Nos services de sécurité ont alors prévenu la Sûreté du Québec.»

L'enquête a été confiée à l'un des policiers les plus expérimentés de la Sûreté du Québec, l'inspecteur Jacques Labbé. Celui-ci a soupesé et vérifié ses informations pendant plusieurs semaines avant de soumettre son dossier de constatations à Me Nadine Dubois, avocate substitut au procureur général. Tous deux sont en vacances pour la semaine. Il est possible aussi qu'une autre personne soit également arrêtée pour les mêmes délits.

FUNÉRAILLES

Patience à toute épreuve

Suite de la Une

La police espère malgré tout pouvoir canaliser la foule derrière les barrières. Et Buckingham Palace lui a donné un coup de pouce hier en décidant en outre l'installation de deux écrans géants dans Hyde Park qui devraient attirer quelques dizaines de milliers de personnes.

Scotland Yard a mis en place un poste de commandement spécial et déploiera des hélicoptères équipés de caméras. Objectif : surveiller l'immense foule qui sera massée derrière des barrières tout le long de la route du cortège.

L'hommage à Diana, il est vrai, atteint une ampleur sans précédent.

Cent mille personnes par jour devant le palais de Diana, des milliers d'autres qui font la queue en pleine nuit à Londres pour signer des livres de condoléances, des océans de bouquets : l'hommage à la princesse atteint une ampleur quasiment sans précédent depuis la mort de la reine Victoria et de Winston Churchill.

Venus de toutes les régions du Royaume-Uni, les admirateurs de Dia-

na, auxquels se mêlent de nombreux étrangers, sont d'une patience à toute épreuve. Certains ont fait la queue pendant 11 heures pour témoigner de leur peine dans les livres de condoléances.

La vision des bouquets de fleurs est saisissante : une véritable mer qui approche les 100 mètres de long. La police a dû établir un cordon et les bouquets jonchent désormais les trottoirs qui bordent le palais. À chacun est accrochée une petite carte : «Je suis aussi triste que si j'avais perdu ma meilleure amie», a écrit une jeune femme.

Pas moins de quatre millions de messages ont déjà été envoyés du monde



La mère de Diana, Frances Shand Kydd, est sortie de sa maison d'Oban, en Écosse, hier, pour gagner Londres.

entier sur le site Internet qui a été ouvert par Buckingham Palace.

Car les Britanniques ne sont pas les seuls à rendre hommage à Diana. Compagnies ferroviaires et aériennes sont assaillies de demandes en provenance d'étrangers qui veulent faire le voyage pour les obsèques de la princesse.

Jusqu'à présent, malgré les foules records qui se sont pressées devant les palais royaux, aucune bousculade grave, aucun débordement n'a été signalé. Les personnes sont recueillies, souvent en pleurs et l'atmosphère est calme.



Deux des paparazzi inculpés, Romuald Rat et Jacques Langevin.

BOISCLAIR

Projet à retravailler

Suite de la Une

« Cette réussite veut dire que le jour où le peuple québécois se sera prononcé, ils (les immigrants) donneront le meilleur d'eux-mêmes au développement de la société. »

La réussite dont parle le ministre passe bien sûr par une intégration harmonieuse, mais aussi par ce qu'il appelle une « modernisation » du projet souverainiste.

« Plusieurs intellectuels contribuent à l'heure actuelle à la réflexion sur ces questions et j'en suis. » Une réflexion qui aboutira un jour, espère-t-il, à une « identité québécoise qui ne soit pas une identité canadienne-française ». Moins exclusive et plus inclusive, donc.

« Ma responsabilité comme ministre n'est pas d'aller chercher des votes ethniques et d'aller mettre des OUI dans la boîte (...), mais je pense qu'il (le projet souverainiste) doit être retravaillé. »

Le ministre souhaite par ailleurs offrir à tous ceux qui le désirent des cours de français et, parallèlement, accueillir davantage d'immigrants de langue française.

Le document de consultation qu'il soumettra en commission parlementaire propose de faire passer de 50 % à 57 % la part des admissions découlant de la sélection québécoise.

Les fonctionnaires du ministère prévoient qu'un total de 86 800 immigrants s'installeront dans la province en 1998, 1999 et 2000, contre 82 169 en 95, 96 et 97. Dans cette compétence

partagée avec Ottawa, la part sélectionnée par Québec devrait croître de 41 098 à 48 600.

Au cours des trois prochaines années, il y aura moins de réfugiés et davantage de travailleurs indépendants et de gens d'affaires. La part de ces deux dernières catégories devrait grimper de 44 % à 49 %.

C'est dans celles-là que les fonctionnaires mettront l'accent sur la connaissance du français. Ainsi, la proportion d'immigrants de langue française devrait passer de 37 % à 42 %.

Plus largement, André Boisclair entend améliorer, en 98, la francisation des immigrants, une mission pour laquelle son ministère investit 36 millions \$ par année. Or, pour toutes sortes de raisons, il ne rejoint que 60 % de la clientèle admissible.

Le ministre souhaite unifier les services et jongler avec l'idée de « bons de francisation ». Ceux-ci pourraient même éventuellement être liés à des mesures fiscales.

Enfin, et même si les mesures mises de l'avant n'ont pas toutes été couronnées de succès, André Boisclair n'abandonne pas l'idée d'inciter davantage d'immigrants à s'établir à l'extérieur de Montréal.

Son ministère et le Conseil régional de développement de Québec devraient d'ailleurs conclure une entente afin de favoriser leur accueil dans la capitale. Entre 1991 et 1995, seulement 4 % de tous les immigrants arrivés au Québec avaient choisi de s'y établir.

RÉACTION

Ne pas s'en faire

Suite de la Une

continuait-il en affirmant qu'il aurait été plus sage d'ignorer les propos de l'Américain.

Il ne croit pas que les insultes de Stern vont attiser la tension entre les

francophones et les anglophones de Montréal. « Tout le monde fait des plaisanteries à propos des autres groupes. Il ne faut pas trop s'en faire », continuait le columnist du quotidien *The Gazette*, reconnu pour avoir accusé le peuple québécois de xénophobie.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 03-09-97
13-14-18-23-24-27
(complémentaire)
7

EXTRA

853139

LA QUOTIDIENNE

tirage du 03-09-97
2-9-0
6-5-5-0

BANCO

tirage du 03-09-97
2-4-6-11-12-17-18-19-21-30-41-43-
50-52-53-56-58-61-63-66

RÉFLEXION

Il n'est pas bon d'être seul, même au paradis.

Proverbe juif

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 6 à 11
Le Monde 12 à 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 8
Bourses 4 et 5
Opinions 6 et 7

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 7 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Réal Labbé 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE TRENTE ET UN®

TABLEAU
D'AUTOMNE

Exclusivement au 31
safari en suède
359.95

Suède velouté, souple pour un blazer safari,
quatre poches à rabat boutonné.
Safran ou chocolat. M.g.tg. Rég. 395.00*
Col roulé 69.95, pantalon jeans chevrons 95.00

simons

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Ras le bol des médecins

Quatre professionnels quittent l'urgence de l'Hôtel-Dieu pour tâche trop lourde

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Quatre médecins ont démissionné de l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec depuis quelques mois, alléguant une tâche trop lourde, mais le CHUQ ne voit pas de problème de remplacement. Et il n'est surtout pas question de fermer l'urgence de la côte du Palais!

« La tâche s'alourdit, les équipes médicales ne rajeunissent pas. Nous sommes quatre à quitter cet été et à l'automne. Moi j'arrête, c'est devenu invivable! » confirme un médecin démissionnaire qui préfère garder l'anonymat.

« Une urgence, c'est 365 jours par an et 24 heures par jour. La direction de l'établissement exige que nous absorbions le départ des autres en augmentant nos heures. Absorbés-les ou allez-vous en, nous dit-elle », ajoute notre interlocuteur. Le gel de l'effectif médical dans la région ne faciliterait pas le recrutement.

Le CHUQ ne voit pas de problème à les remplacer. « Nous sommes en recrutement actif. Les médecins démissionnaires ne faisaient pas beaucoup d'heures, huit par semaine pour la plupart. Nous n'avons nullement l'intention de ralentir les activités à l'urgence de l'Hôtel-Dieu et encore moins de la fermer », affirme le Dr Claude Poirier, directeur des services professionnels.

Ce dernier explique que dans la plupart des hôpitaux de Québec et Sainte-Foy, les urgentologues sont soit à mi-temps ou à temps complet, alors que ceux qui ne font que huit heures privilégient le travail en clinique, externe ou privée. « C'est vrai que le nombre de médecins est plafonné dans la région et que nous pourrions avoir des problèmes de recrutement similaires à Sherbrooke. Mais je suis confiant. Nous sommes un milieu universitaire et nous avons d'autres équipes dans d'autres pavillons aussi », assure le Dr Poirier.

La situation ne préoccupe guère la Régie régionale de Québec, laquelle ne fera certainement pas exception à la règle des quotas de médecins pour faciliter le recrutement au CHUQ. « Nous avons toujours refusé les nouvelles installations lors de nos décisions passées », dit Hélène Morais, de la Régie de Québec. « C'est la responsabilité de l'établissement de voir à recruter des médecins déjà installés ou au retour de région. Les CLSC ont plus de difficultés », nuance Mme Morais.

C'est particulièrement le cas du CLSC Basse-ville Limoilou dans le secteur desservi justement par l'Hôtel-Dieu de Québec!

EN BREF

Compressions inacceptables

Ce qui se passe à l'hôpital Saint-Sacrement est inacceptable pour les travailleurs et pour les malades, déplore Margaret Delisle, députée de Jean-Talton et critique libérale pour la région de Québec. Dans un communiqué, elle blâme le gouvernement Bouchard et le ministre Rochon de faire effectuer leurs compressions par les autres et de fermer Saint-Sacrement petit à petit en le vidant de son contenu. Elle rappelle que l'hôpital a vu partir la médecine interne, la chirurgie vasculaire et l'enseignement universitaire et qu'on envisage le départ de l'hématologie, de l'immunologie et de la médecine familiale. « À quand le tour des grands brûlés », s'interroge Mme Delisle, qui déplore « l'absence d'humanisme » de M. Rochon, lui demandant qu'on cesse de faire mourir l'hôpital à petit feu. R.F.



Margaret Delisle

Des détenus violents envers eux-mêmes

La police de Québec justifie ses méthodes et fustige le comité de déontologie policière

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — En l'espace de dix ans, plus de 2200 personnes ont attenté d'une façon ou d'une autre à leur vie ou à leur intégrité, alors qu'elles étaient incarcérées à la centrale du Parc Victoria. Cela, malgré l'existence de règles de protection telle la fouille complète, qui doit précéder toute incarcération.

Le directeur de la sûreté municipale de Québec, Richard Renaud, a apporté ces précisions hier, après que le Comité de déontologie policière eut statué que la fouille et la détention sont devenues des « automatismes » à la centrale de police, ce qui lui apparaît « arbitraire et inacceptable ».

Ce constat était contenu dans une décision rendue à l'endroit de deux policiers, Réjean Pleau et Gino Lévesque, blâmés respectivement pour détention abusive et fouille abusive en juin 1994. Ils connaîtront leur sanction demain.

Le SOLEIL rapportait hier que la police de Québec songeait à porter cette décision en appel, ce qui sera fait, a assuré hier le chef Renaud, lors d'une conférence de presse convoquée à la suite de cette publication.

Si la décision d'aller en appel est la prérogative des policiers concernés, ils auront dans le cas présent tout l'appui de leur direction, qui regrette que le Comité de déontologie policière « ait traité un cas d'espèce comme une généralité ».

STATISTIQUES TROUBLANTES

M. Renaud s'est surtout attardé à défendre le principe de la fouille complète (incluant la baisse du pantalon et du sous-vêtement) avant l'incarcération, en précisant que l'incarcération elle-même, c'est-à-dire la mise en cellule, est l'exception. La grande majorité des personnes amenées au poste sont libérées une fois les procédures administratives terminées, dit-il.

Quelque 9000 personnes sont incarcérées dans les cellules du parc Victoria chaque année, dont un peu plus de 2000 en vertu d'ententes avec d'autres services policiers.

La fouille a pour but d'assurer la sécurité des personnes, précise M. Renaud. Or, toutes les directives à ce sujet n'ont pas empêché plus de 2000 détenus de faire preuve de violence envers eux-mêmes en l'espace de 10 ans, selon les statistiques présentées hier.

De 1986 à 1995, 159 détenus ont tenté de se suicider alors qu'ils se trouvaient à la centrale du parc Victoria; 80 se sont mutilés, 2046 ont dû être gardés dans des cellules de confinement (capitonées) parce qu'ils avaient un comportement dangereux (coups de tête contre les murs, etc.), et deux se sont effectivement suicidés.

« Dans un centre de détention, les gens adoptent un comportement qu'ils n'auraient pas normalement », a soutenu Richard Renaud, en faisant référence à l'état psychologique de ces personnes, parfois grandement perturbées.

Les fouilles visent d'abord à détecter la présence de toute arme ou de tout objet pouvant servir à blesser. Au fil des ans, les directives ont été modifiées pour améliorer les procédures ou l'environnement dans lequel elles se déroulent, mais leur principe n'a jamais été remis en question.

« C'est facile de commenter ça, assis dans un bureau ouaté, deux ans et dix mois après un événement »



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La fouille a pour but d'assurer la sécurité des personnes, précise le chef Richard Renaud.

La police ira en appel de la décision du comité de blâmer deux agents

Aucun porte-parole de cet organisme n'était disponible hier pour réagir ou donner des précisions sur le contenu de la décision.

Du côté du Bureau du coroner, le porte-parole François Houle a quant à lui reconfirmé l'appui du coroner en chef envers la pratique de la fouille, ceci dans le but de protéger la vie des personnes.

« C'est facile de commenter ça, assis dans un bureau ouaté, deux ans et dix mois après un événement »

tenus de faire preuve de violence envers eux-mêmes en l'espace de 10 ans, selon les statistiques présentées hier.

De 1986 à 1995, 159 détenus ont tenté de se suicider alors qu'ils se trouvaient à la centrale du parc Victoria; 80 se sont mutilés, 2046 ont dû être gardés dans des cellules de confinement (capitonées) parce qu'ils avaient un comportement dangereux (coups de tête contre les murs, etc.), et deux se sont effectivement suicidés.

« Dans un centre de détention, les gens adoptent un comportement qu'ils n'auraient pas normalement », a soutenu Richard Renaud, en faisant référence à l'état psychologique de ces personnes, parfois grandement perturbées.

Les fouilles visent d'abord à détecter la présence de toute arme ou de tout objet pouvant servir à blesser. Au fil des ans, les directives ont été modifiées pour améliorer les procédures ou l'environnement dans lequel elles se déroulent, mais leur principe n'a jamais été remis en question.

« C'est facile de commenter ça, assis dans un bureau ouaté, deux ans et 10 mois après un événement », a lâché M. Renaud à propos du Comité de déontologie policière.

Aucun porte-parole de cet organisme n'était disponible hier pour réagir ou donner des précisions sur le contenu de la décision.

Du côté du Bureau du coroner, le porte-parole François Houle a quant à lui reconfirmé l'appui du coroner en chef envers la pratique de la fouille, ceci dans le but de protéger la vie des personnes.

RIVE-SUD Les policiers favorables à une fusion

Ils demandent au ministre d'intervenir dans le dossier

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Contrairement aux maires des Chutes-de-la-Chaudière, les syndicats représentant les policiers des trois services de sécurité publique sur la Rive-Sud sont favorables à une fusion.

Dans une lettre adressée la semaine dernière au nouveau ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, les dirigeants syndicaux demandent au ministre d'intervenir dans ce dossier afin de favoriser un regroupement des forces policières.

« Les représentants élus des municipalités ne doivent pas voter des résolutions d'abolition de corps de police mais mettre de l'avant le projet de régionalisation souhaité par le ministre de la Sécurité publique », peut-on lire dans la missive.

La lettre est signée de la main du président de la Fédération des policiers du Québec, M. Michel Martin, du président de la Fraternité des policiers de la Régie intermunicipale de police de Chaudière-Etchemin, M. René Carbonneau, du président de l'Association des policiers de Chaudière-Ouest, M. Steven Teed, et du président de la Fraternité des policiers-pompier de Lévis, M. Jean Delisle.

« Les syndicats de policiers que nous représentons sont prêts à coopérer avec vous et votre ministère pour l'avancement de ce projet; à ce sujet, nous croyons qu'une entente entre nos associations peut faire l'objet d'un accord rapidement », ont précisé ces dirigeants syndicaux.

De plus, ils estiment « qu'il est peut-être possible, dans un délai raisonnable, de parvenir à une entente avec les représentants des municipalités concernées en autant que l'on soit informé et qu'on nous démontre qu'on nous croit assez responsables pour être consultés. »

Par ailleurs, ils mentionnent avoir observé « une certaine nervosité chez nos membres suite à quelques informations imprécises recueillies ici et là. »

« Il se peut que cette façon de faire soit voulue par quelques conseillers juridiques, des membres de la direction ou même des personnes élues ayant peur de perdre un emploi ou de subir un changement de situation », ont-ils poursuivi.

ÉCONOMIES

Joint par LE SOLEIL, le président de la Fédération des policiers a fait valoir qu'un regroupement des forces policières permettrait de réaliser des économies appréciables. « C'est la meilleure façon de donner un bon service au moindre coût. Au lieu de trois états-majors, il n'y en aurait qu'un seul. Avec un corps de police mieux structuré, on aurait plus d'enquêteurs et de moyens pour résoudre les crimes. »

Les maires des villes des Chutes-de-la-Chaudière estiment qu'un tel regroupement est prématuré. De son côté, Lévis évalue à au moins 1,4 million \$ par année les économies générées par une fusion des trois corps de police.

Le Lafayette aux enchères

Le propriétaire a un mois pour trouver les 158 000 \$ de taxes qu'il doit à la Ville de Québec

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec tentera à nouveau de vendre l'édifice Lafayette du boulevard Charest, le 10 octobre, afin de récupérer les taxes impayées que lui doit le propriétaire de l'immeuble, Gilles Tremblay.

Le résident de Stoneham dispose donc d'un peu plus d'un mois pour trouver les 158 000 \$ de taxes qu'il doit à la municipalité pour les trois dernières années. Sinon, l'immeuble sera cédé au plus offrant lors d'une vente aux enchères. Évalué à 1,1 million \$, l'édifice pourrait être vendu à un prix minimum de 272 250 \$.

M. Tremblay s'était retrouvé dans la même situation, en 1995, mais avait réussi à dénicher les fonds disponibles avant l'échéance. Le propriétaire ne semble toutefois pas avoir trouvé d'utilité à cet immeuble inoccupé depuis des années.

La Ville de Québec, qui a investi des sommes énormes dans cet édifice au cours des ans, espère que des acheteurs sérieux se présenteront lors de la vente du 10 octobre. « Surtout qu'avec la venue de l'École nationale d'administration publique dans le quartier, l'édifice Lafayette pourrait avoir une place de choix. On aimerait bien qu'un promoteur se montre le nez avec un projet de développement intéressant », a soutenu le conseiller Jacques Fiset, lors d'une entrevue téléphonique.

La Ville avait payé 3,7 millions \$ pour l'expropriation de l'édifice, en 1988, en prévision de la réalisation du complexe commercial la Grande place. Puisque le projet n'a pas été réalisé, l'administration du maire L'Allier s'est entendue avec le promoteur de l'époque pour lui céder l'immeuble Lafayette au coût de 400 000 \$, en échange de rénovations de quelques millions \$.

Depuis lors, l'édifice a été cédé au propriétaire actuel, qui n'a pas investi dans sa réfection et qui néglige de payer ses taxes. Selon le conseiller Fiset, l'immeuble serait toutefois en bonne condition, une affirmation mise en doute par certains.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
L'immeuble du boulevard Charest est en bonne condition, selon le conseiller Fiset; une affirmation mise en doute par certains.

Les maires jugent prématurée une telle décision

nos membres suite à quelques informations imprécises recueillies ici et là. »

« Il se peut que cette façon de faire soit voulue par quelques conseillers juridiques, des membres de la direction ou même des personnes élues ayant peur de perdre un emploi ou de subir un changement de situation », ont-ils poursuivi.

Le dernier cri pour diagnostiquer l'ostéoporose

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis vient de se doter du dernier cri en matière de technologie pour diagnostiquer l'ostéoporose, une maladie qui affecte les femmes de plus de 50 ans, une fois sur quatre, et les hommes du même groupe d'âge, une fois sur huit.

Par un examen d'une vingtaine de minutes, ce nouvel appareil de radiographie appelé ostéodensitomètre permet d'établir avec grande précision la quantité de masse osseuse et voir s'il y a des risques de fractures de la colonne vertébrale, du poignet et de la hanche. La dose de radiation qu'ont à subir les patientes est faible. Elle est équivalente à 10% d'une radiographie pulmonaire.

« En plus de faire des diagnostics plus précis, cet appareil va nous permettre de faire de la prévention. Bien souvent, les femmes ne croient pas quand on leur dit qu'elles font de l'ostéoporose. Par un examen de leur masse osseuse, on pourra mieux les convaincre de suivre un traitement », a expliqué, hier, le chef du département de gynécologie et d'obstétrique au centre hospitalier, le Dr Jean-Claude Paquet.

Le radiologiste François Vigneault a, pour sa part, indiqué que l'ostéodensitomètre donne maintenant la possibilité d'effectuer des suivis de

l'évolution de la maladie ou encore des traitements.

Les spécialistes estiment qu'il est possible d'augmenter la masse osseuse à la suite d'une hormonothérapie.

Ce type de traitement n'est toutefois prisé par plusieurs femmes. Il provoque des saignements que l'on croyait s'être débarrassés lors de la ménopause.

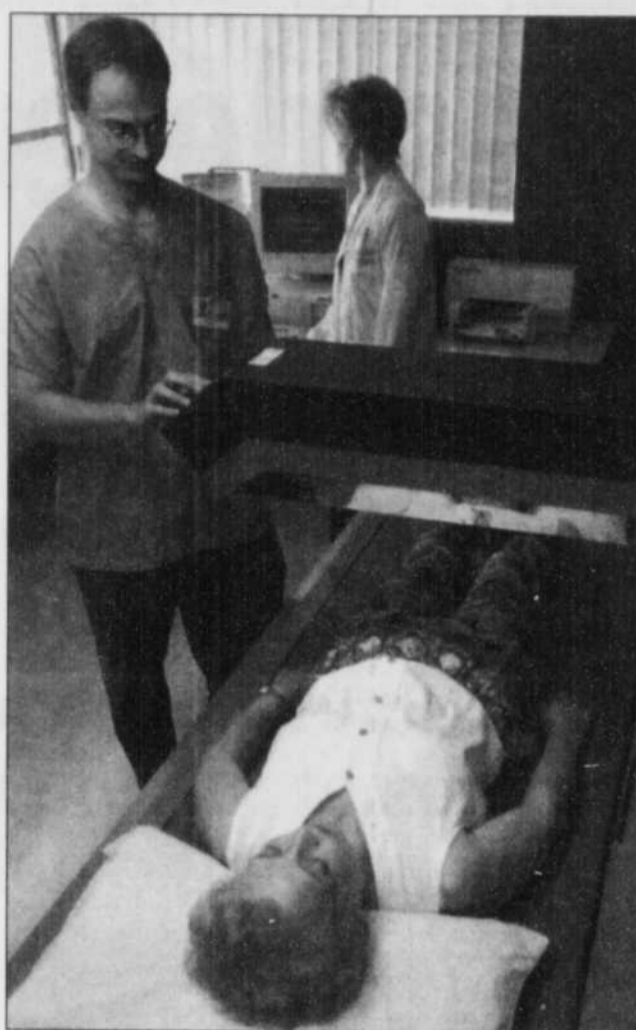
En outre, le risque de développer un cancer du sein est légèrement plus élevé après 15 ans de traitement aux hormones. L'incidence de ce cancer est de 1,3% plus élevée.

« Je crois qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à une hormonothérapie », a toutefois estimé le Dr Paquet.

En plus d'un traitement aux hormones, les femmes atteintes sont invitées à revoir leur alimentation, à faire de l'exercice, à cesser de fumer et réduire leur consommation d'alcool. Chez les hommes, le tabagisme et la consommation d'alcool sont parmi les causes possibles de l'ostéoporose.

Par ailleurs, avec l'acquisition de cette nouvelle technologie au coût de 105 000 \$, les délais d'attente des gens de la rive sud et de Chaudière-Appalaches seront réduits. Auparavant, il n'y avait que deux appareils du genre dans la grande région de Québec, soit au CHUL et à Saint-François-d'Assise. Pour un examen, il fallait patienter de six mois à un an.

Pour réaliser cet achat, l'Hôtel-Dieu de Lévis a reçu une aide financière de deux compagnies pharmaceutiques, Merck Frost et Roberts.



France Asselin s'est prêtée, hier, à un examen de sa masse osseuse avec le nouvel ostéodensitomètre, sur l'œil du radiologiste François Vigneault et de la technicienne Renée Dion

Enquête complétée sur le policier Tremblay

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — La Sûreté du Québec a complété son enquête sur le policier Frédéric Tremblay, de la police de Québec, qui aurait injurié un sexagénaire fédéraliste en procédant à son arrestation lors de l'inauguration de la statue de Charles de Gaulle cet été. Un rapport devrait être soumis incessamment au procureur de la Couronne, pour que celui-ci décide si des accusations doivent être portées.

Le fait de soumettre un tel dossier au procureur ne permet aucunement de conclure que des accusations seront portées, a spécifié hier le chef de la police de Québec, Richard Renaud, qui précise ne pas connaître le contenu du rapport.

Dans l'attente d'une décision, le policier Tremblay, qui a déjà été cité à comparaître devant le Comité de déontologie policière, a été muté à des tâches administratives.

DEUX AUTRES ENQUÊTES

Deux autres enquêtes criminelles sont présentement menées par la SQ sur des policiers de la capitale. La première découle d'actes qui se seraient produits lors de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste à l'endroit d'une jeune fille, Claudie Boulet, blessée à un rein lors de son arrestation. Le policier visé par cette enquête est André Lamontagne, suspendu depuis de ses fonctions avec salaire.

L'autre cas est celui d'un adolescent, Carl Héon, qui aurait été durement tabassé lors de son arrestation. Les policiers concernés, Isabelle Vachon et Jean Beaudoin, sont eux aussi suspendus avec salaire.

Le chef Richard Renaud a indiqué hier s'attendre à ce que les enquêtes criminelles sur ces deux cas soient terminées la semaine prochaine.

Messieurs, montez votre garde-robe

Commencez par cet indémodable complet
3 boutons en gabardine pure laine marine foncé, signé TT&Company.

Prenez la vedette grâce à ce classique anglais à carreaux noir et blanc : complet à veston croisé pure laine.

Faites fi de la pluie avec cet imperméable Pierre Cardin aux multiples atouts. Son étoffe extérieure est traitée au Téflon pour la protéger contre l'eau et les taches, sa doublure Thinsulate™ vous garde bien au chaud et son dos en cape entièrement doublé vous prémunit contre le vent. La doublure amovible à glissière vous assure une polyvalence quatre saisons, et les autres détails, comme la poche portefeuille et la fente dorsale à pli creux, en font l'imper toujours de mise.

250 \$
PRIX-COMPARAISON 385 \$

300 \$
PRIX-COMPARAISON 425 \$

149⁹⁹ \$
PRIX-COMPARAISON 195 \$

On change nos vêtements

T I P T O P

Arnaque pas catholique

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Les prêtres qui voulaient jouer au bon samaritain vont pouvoir dormir en paix: l'habile individu qui les arnaquait sous un flot de boniments a été capturé la semaine dernière après qu'ils eut réussi à les flouer d'une soixantaine de mille dollars.

Au total, 13 bons vieux curés auraient été piégés par Karl Thibault, 28 ans, un gars que les policiers connaissent bien, rue Saint-Pascal, à Québec.

C'est à cet endroit qu'ils l'ont cueilli, le 26 août, après qu'il eut été formellement identifié grâce aux témoignages des victimes et aux images piquées sur les caméras de surveillances des banques et caisses populaires.

Le modus operandi de Thibault ne variait pas d'un endroit à l'autre: il se présentait dans un presbytère, informant le prêtre que sa voiture éprouvait de gros ennuis mécaniques. L'escroc racontait ensuite que son père allait déposer immédiatement une somme d'argent pour couvrir les frais de réparation mais qu'il ne disposait pas d'un compte épargne dans la région. Le curé lui donnait alors le numéro de son propre compte en demandant au fraudeur de revenir le voir quand l'argent serait déposé pour qu'ensemble ils puissent le retirer.

Sur ces entrefaites, le fraudeur se rendait dans un établissement financier d'une autre municipalité et faisait un chèque au nom du curé pour que la somme soit déposée dans le compte. Le prêtre constatait alors que l'argent était déposé, la retirait pour la remettre au filou sans savoir que le fameux chèque allait rebondir puisqu'il était sans provisions.

Treize accusations de fraude et 24 autres de fabrication et usage de faux pèsent contre Thibault. Il tentera d'obtenir sa libération sous caution aujourd'hui.

Sans doute que la Couronne exigera de l'argent comptant.

EN BREF

Vente mitigée pour la maison Kinsmen

La vente de billets pour la maison Kinsmen a rapporté, cette année, quelque 700 000 \$. Des résultats qui sont loin d'égaliser ceux enregistrés en 1994 alors que le tirage rapportait 1,4 million \$ dont plus de 900 000 \$ étaient redistribués sous forme de dons à des organismes de charité. L'arrivée des compétiteurs dans ce type de loterie a changé le portrait. Cette année, trois organismes offraient des maisons en prix: Opération Enfant Soleil, le club Kinsmen et la Fondation Tanguay à Expo-Cité. L.F.

De mal en pis pour Ti-Clin Baril Arrêté 2 fois en une semaine

GILLES CARIGNAN
Le Soleil

QUÉBEC — Décidément, ça va de mal en pis pour Serge « Ti-Clin » Baril. Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le sympathisant des Rock Machine est tombé dans les griffes de Carcajou mardi. Les forces policières ont aussi épinglé un membre en règle des rivaux des Hell's Angels, Jean-Eudes Faucher.

Les deux individus ont été arrêtés à quelques heures d'intervalle, mardi, alors qu'ils roulaient chacun sur le chemin Sainte-Foy. Faucher, dit « Le flot » — il n'est âgé que de 23 ans — fut intercepté le premier, en fin d'avant-midi. Il était recherché sur mandat pour recel et vol de véhicules, des accusations qui furent portées à son dossier hier au palais de justice.

Quelques heures plus tard, sur la même artère, les policiers ont mis la main au collet de son collègue Serge Baril, 26 ans. Ils ont trouvé dans son véhicule une arme de calibre 7,65 mm, « chargée à bloc », précise Richard Gagné de la Sûreté du Québec.

Les choses se compliquent dans son cas puisqu'il avait été arrêté pas plus tard que mercredi dernier, le 27 août, au domicile de Martin Clavel, membre en règle des Rock Machine, toujours pour une affaire de recel. L'interpellation avait fait grand bruit, puisque Clavel avait été trouvé vêtu d'un gilet à l'effigie des Bandidos, le groupe texan avec lequel tentent de s'allier les Rock.

Serge Baril avait été remis en liberté sous une caution de 2000 \$ en attendant son retour en cour le 11 septembre. Il a renoué plus tôt que prévu avec le tribunal, hier après-midi, où il fut accusé cette fois de possession d'une arme à autorisation restreinte et, bien sûr, de bris d'engagement.

La cour décidera aujourd'hui si elle garde Baril à l'ombre en attendant la suite des procédures judiciaires.

Verville réfléchira en dedans pendant un an

QUÉBEC — Le juge envoie le jeune entrepreneur Michel Verville réfléchir en prison durant 12 mois. De plus il l'oblige à rembourser à ses créanciers la somme de 186 488,88 \$.

Le juge Jean-François Dionne aurait pu imposer à Verville une sentence avec sursis ou en milieu communautaire. Il ne l'a pas fait parce que Verville ne semble pas du tout regretter son geste, au contraire, il ressemble, dit le juge, à ces « marchands d'illusions qui profitent largement de l'argent qui ne leur appartient pas en propre et qui s'autorisent à disposer de cet argent comme bon leur semble ». Verville, rappelle le juge, n'a même pas l'impression d'avoir volé.

Michel Verville construisait des habitations à prix modiques dans la région de Québec et de Montréal. Après une expansion fulgurante au début des années 1990, son entreprise a fait faillite en 1994, laissant un déficit de 3,3 millions \$.

Peu avant la faillite, il offrait à ses clients des « extras » sur leur nouvelle construction, qui devaient être payés comptant. Il a ainsi amassé 186 488,88 \$. Plutôt que de verser cet argent à ses créanciers, Verville s'en est servi pour faire la grande vie, rouler en voiture de luxe, s'offrir une loge au Capitole, un condo avec vue sur le fleuve, des voyages, etc.

Il a été trouvé coupable de vol en mai. Hier, immédiatement après le prononcé de la sentence, Verville a pris le chemin des cellules. S'il fait preuve de bonne conduite, il pourrait quitter le centre de détention d'Orsainville dans deux mois.

Par contre, l'obligation de rembourser sa dette de 186 488,88 \$ d'ici 18 mois, demeure. Il ne pourra s'abriter derrière une faillite personnelle pour s'esquiver de cette obligation parce qu'elle lui a été imposée par un juge d'une cour criminelle. L.L.

La poule aux œufs d'or

Je le prédis. Le 2 février 1998, à Conakry en Guinée, une dame en bleu achètera un quignon de pain. Quelqu'un criera. « C'est elle, je l'ai vue! » Le 4 avril au Ceylan, on apercevra la madone dans un dispensaire en train de soigner une blessé. Entre-temps, il lui aura poussé un autre bout d'aurole. Le 30 août 1998, elle fera pleuvoir des roses sur l'Angleterre. La reine Elizabeth recevra un pétale dans son œil sec.

Après avoir jeté de l'ombre sur le règne princier de Charles, Diana la déesse, la blonde quasiment vierge dont on a fait une sainte en trois jours va réapparaître dans le monde, au bras d'Elvis, parfois dans une île, parfois dans un MacDo. Car en ce XX^e siècle de lumière, tout comme dans la nuit du Moyen Âge, les apparitions, c'est ce qu'on a inventé de mieux pour conjurer la mort de ceux qu'on adule. Les mythes ne se contentent plus de peupler l'imaginaire. Ils ont droit au retour, en chair, en os. Suffit de leur faire signe.

Je parie que dans 20 ans, Lady Di se sera réincarnée des centaines de fois. Elle participera même avec Elvis, au dernier show organisé par Reggie Lévesque. Car la crise hallucinante d'idolâtrie à laquelle on assiste depuis la mort de la princesse, la construction instantanée de son mythe connaîtra longtemps des retentissements. Un Londonien, vendeur de cossins a déclaré cette semaine que les babioles à l'effigie de Diana ne se vendaient plus depuis son divorce. Mais, ô miracle! depuis dimanche, cette camelote s'envole comme les petits pains du lac

de Tibériade. Quelque part à Taiwan, des ouvrières sous-payées font en ce moment du temps supplémentaire pour renouveler les stocks. La mort de la princesse a redonné un prix inestimable à ces reliques.

Voilà donc Diana consacrée, sanctifiée, comme le fut Evita Peron. Combien de parterres d'œillet, de roses et de chrysanthèmes ont été pillés pour composer tous ces bouquets qui sèchent devant Kensington? J'imagine déjà Madonna, dans son miroir, en train de copier le regard timide de Lady Di, se préparant à jouer le rôle-titre qu'on ne manquera pas de lui proposer.

Ce qui me sidère dans cette séance invraisemblable d'adulation, c'est notre capacité collective de perdre tout sens des proportions. Dans les « vox pop » diffusés ad nauseam, on a entendu des hommages d'une naïveté déconcertante. « Elle a tellement fait pour les gens » ont déclamé quelques cloches au timbre creux. Ah oui? Et quoi donc? Elle a certainement rendu service aux Windsor en secouant la cage, en mettant un peu de poudre à gratter dans les mouchoirs de soie de ces assistés sociaux royaux, en parlant avec son cœur, en donnant de la noblesse une image humaine. Mais Diana ne se serait peut-être pas aimée davantage dans le rôle de dame patronnesse qu'on lui attribue maintenant, pas plus que dans celui de la cocue de Charles.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

Bien sûr, elle a prêté son image à quelques causes nobles. Celle des sidéens, celle des mines antipersonnel. Mais elle songeait déjà à se retirer, car la plus précieuse de ces causes, c'était la sienne. Entrée par erreur au royaume de la courbette, elle a fini par régner sans couronne, en fuyant la cour, en secouant ses chaînes, à force de charme et de désinvolture. Sa mort laisse ses enfants seuls, face aux devoirs étouffants de la royauté. Cela est touchant. Mais cela ne fait pas d'elle une figure historique.

Ce qui fascine aussi depuis la mort de Lady Di, c'est la fabrication, en direct, de l'histoire, au fil des nouvelles. Je passe sur les folles rumeurs lancées par des rigolos sur Internet et qui inspireront peut-être un jour Oliver Stone. Mais on a vu à quel point même l'information « sérieuse » répercutée par les grands réseaux est souvent un « work in progress ».

Premier épisode : Sus aux paparazzi! Durant les minutes qui ont suivi l'accident, on a décrété qu'ils étaient coupables. On a condamné sans examen ces fouisseurs de fonds de poubelles, cette racaille, ces violeurs d'intimité. On a même avancé qu'ils auraient provoqué l'embarquée et nuï aux secouristes. Déjà au début de la nuit, sur RDI, on réclamait des lois, de la censure.

Second épisode: Sus au gars saoul! Apprenant que le chauffeur de la Mercedes était ivre, on a

viré capot et amnistié les photographes. La voiture filait à plus de 160, a-t-on affirmé; hypothèse farfelue, selon des spécialistes américains de la catastrophe qui ont analysé les clichés de la carcasse.

Troisième épisode: Sus au genre humain! Ce sont les lecteurs de magazines, ceux qui font vivre *Paris Match* et Cie qui allaient être condamnés. Autant dire, tout le monde. Sans eux, pas de paparazzi, pas de presse à sensation. Mais si la fuite de Di et Dodi dans la nuit de Paris, s'était terminée sans tragédie, qui aurait craché sur les clichés indiscrets vendus aux médias du monde? Même les purs s'en seraient délectés, tout comme vous et moi, en faisant semblant de ne pas les voir.

Quatrième épisode: Sus à la justice française! Au terme des 48 heures de garde à vue, les paparazzi sont redevenus des écorçants. Mais les voix s'élevaient déjà pour les défendre, craignant que ces preneurs d'images ne soient victimes d'une parodie de justice commandée par la raison d'État.

Coupables ou non, ils auront contribué, sans le vouloir, à tuer la poule aux œufs d'or. Mais il reste assez de poussins affamés de notoriété dans le poulailler des célébrités pour faire encore leur fortune. Qui sera la prochaine? Attendez de voir le sort qu'on réserve à William et Harry, les enfants de la princesse, maintenant condamnés à la curiosité insatiable du public. Pendant que sainte Diana apparaîtra au bras d'Elvis, en Transylvanie, à Tananarive ou à Sainte-Émilie-de-l'Énergie, je prédis qu'ils seront dévorés tout crus.

ASSEMBLÉE D'INVESTITURE DE LIMOILOU

Le Ras Pop pourra compter sur ses piliers

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Deux piliers du Rassemblement populaire de Jean-Paul L'Allier seront à nouveau candidats dans Limoilou pour les prochaines élections municipales. Claude Larose et Françoise Viger ont annoncé, hier, qu'ils tenteront d'obtenir un autre mandat de la population, le 2 novembre.

M. Larose, qui préside la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec, essaiera de convaincre les électeurs du district Laird de lui faire

confiance pour un troisième mandat. Et M^{me} Viger, membre du comité exécutif de la Ville, fera de même dans le district de Maizerets.

Les deux candidats ont expliqué, hier, lors de l'assemblée d'investiture, qu'ils avaient plus que jamais le goût de poursuivre les actions du Rassemblement populaire, qui, à leurs yeux, a dépassé tous ses objectifs.

Une nouvelle venue dans le monde de la politique, Odile Roy, a aussi annoncé sa candidature pour le même parti dans le district de Stadaconé. Cette architecte de 36 ans entend se



Françoise Viger



Claude Larose

servir de sa formation pour poursuivre l'embellissement du quartier Limoilou et de la ville de Québec.

De son côté, le Progrès civique « bouclait la boucle », hier, en présentant ses trois derniers candidats aux élections. Micheline Vézina, spécialiste en communications, briguera les suffrages dans le district de Saint-Sacrement. Yvon Patry, technicien de la compagnie Vidéotron, tentera de convaincre la population du district de l'Ormière de lui faire confiance, et Marcel Couture, agriculteur à la retraite et membre du Comité de l'agriculture d'ExpoCité, se présentera contre le conseiller indépendant Jacques Jobin dans le district des Grands boulevards.

LORETTEVILLE

Le conseiller municipal de Loretteville, Robert Martel, a quant à lui annoncé qu'il ne tentera pas de déloger le maire Denis Giguère, le 2 novembre. « L'échiquier politique de cette année d'élections a malheureusement changé avec la venue de deux autres candidats à la mairie, ce qui aurait hypothéqué mes chances de succès », a-t-il fait savoir.

Il se présentera toutefois aux élections comme conseiller indépendant, tout en appuyant la candidature de Serge Genest à la mairie de Loretteville.

CONTEMPORAINE

LE SAC MOLLETON DEMI-LUNE

39,95

Nouvelle forme, nouvelle matière. Il est souple, il épouse la silhouette. Le sac d'automne à longue bandoulière avec anneaux de métal argent.

Noir, gris, brun, olive, aubergine. Rég. 50,00

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

Une promesse d'originalité et rien de moins

Sept raisons pour acheter un diamant chez Birks
Confiance • Valeur • Qualité • Garantie • Expertise
Club Prestige Sans Intérêt • Écrin en Argent

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4033

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

CONTEMPORAINE

Extraits

D'automne 97

LE TRENCH COURT EN MOHAIR

En exclusivité à La Contemporaine® le trench d'hiver, plus près du corps, bien ceinturé, large col tailleur, double boutonnage. Mohair luxueux, enveloppant en noir dramatique. \$ à 15... 395,00. Bon vert 65,00

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LE QUÉBEC LE CANADA

Québec veut des employés plus mobiles

Les occasionnels risquent d'écoper

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement veut expérimenter, dès l'automne, une nouvelle façon de combler les postes dans sa fonction publique, en donnant de la mobilité à ses permanents au détriment probablement des employés occasionnels en place.

Un document, daté du mois d'août et émanant du Conseil du trésor, trace les grandes lignes du projet. Intitulé « Programme de la reconversion de la main-d'œuvre », il précise que le Trésor veut instaurer un nouveau palier pour combler un poste avant de recruter des fonctionnaires réguliers.

Le procédé serait expérimenté à l'automne au ministère du Revenu. Une fois rodé, il s'étendrait à tous les ministères et organismes. Il consiste à donner à un permanent du gouvernement la possibilité d'être reclassé. Ce dernier devra afficher le diplôme requis ou le nombre d'années d'expérience équivalent.

Il pourra bénéficier d'un « programme de mise à niveau » de ses connaissances, pouvant durer jusqu'à trois mois. Ce cours, au coût indéterminé, serait défrayé par le Conseil du trésor.

Le ministère du Revenu a été retenu parce qu'il s'y trouve 400 postes vacants, explique Richard Tanguay, directeur de la dotation et des activités régionales au Trésor. « Une bonne partie de ces postes sont effectivement occupés par des occasionnels ». « Le Revenu a des activités qu'il doit réaliser. Dans le contexte où les postes ne pouvaient être comblés, ils ont eu recours à du personnel d'appoint. Le but du programme est d'instaurer une mobilité et d'utiliser de façon maximale les ressources disponibles. »

Selon l'orientation préconisée, les occasionnels, y compris ceux qui occupent le même fauteuil depuis des années, ne seront embauchés que lorsqu'il n'y aura plus de candidats valables et qualifiés chez les permanents. « C'est vraiment une opération qui est faite pour « réinstaurer » plus de mobilité, souligne Pierre-Jude Poulin, attaché de presse du président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard. Avec les occasionnels, on a une marge de manœuvre. Avec les employés permanents, on n'en a pas. Ce nombre d'em-

ployés permanents, on ne peut pas le faire augmenter. On est plutôt en période de sobriété là-dessus. »

Pour le Conseil du trésor, le projet répond au principe général défendu par les syndicats, à l'effet qu'une priorité d'emploi soit donnée aux permanents. « Cela respecte le processus avant de se rendre au recrutement, ajoute M. Tanguay. En fait, cela ne fait qu'ajouter un cran au recrutement. »

Ces éventuelles embauches pourraient découler du poste que quittera le fonctionnaire ayant accès à ce reclassement. « Le ministère a toujours la discrétion de l'abolir ou de le combler, poursuit M. Tanguay. Nous ne changeons pas les règles du jeu. »

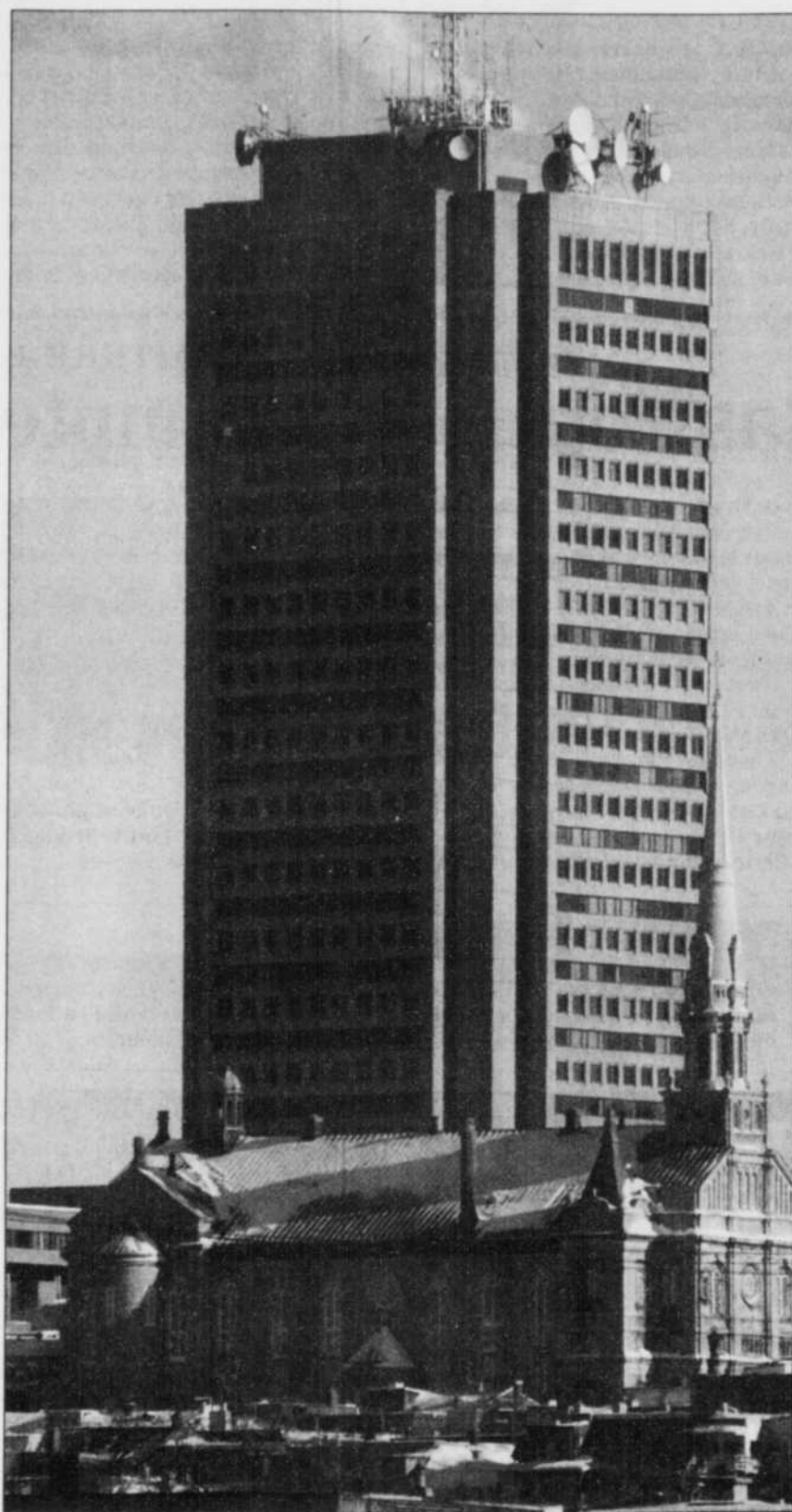
Secrétaire adjoint au personnel de la fonction publique, Jean Larochelle, avance la nécessité, par contre, de « créer une nouvelle dynamique. Le principe général, c'est de re-

déployer les ressources en fonction des priorités et de se questionner si des postes deviennent vacants. Nous avons une demande des employés (permanents) de créer une mobilité, une flexibilité. Plusieurs sont en attente de réorienter leur carrière. Or, le système est en contraction »

Le Trésor vise à implanter le système, en octobre ou novembre. Il ne prévoit pas rencontrer de difficultés majeures avec les syndicats puisque le projet « donne une mobilité à leurs membres, qu'ils n'auraient pas autrement ».

M. Tanguay admet cependant que cela pourrait créer problème avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. « Parce que cela peut retarder chez eux l'expectative de certains occasionnels d'occuper un emploi permanent. » Le Trésor indique cependant que, pour l'instant, les membres du SPGQ ne sont pas touchés par le projet. Les 400 postes du Revenu sont ceux de techniciens en vérification fiscale et de techniciens en recouvrement fiscal.

Au Revenu, 400 postes vacants sont occupés par des occasionnels



Québec veut donner priorité aux employés permanents.

VTT ET MOTONEIGES Des règlements le mois prochain

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Après neuf longues années de tergiversations, la loi sur les véhicules hors route, adoptée en décembre dernier par l'Assemblée nationale, entrera finalement en vigueur le mois prochain.

La nouvelle réglementation vise à rendre plus sécuritaire la pratique de la motoneige et du VTT, deux activités qui tuent chaque année plusieurs dizaines de Québécois.

À partir du 2 octobre, les adeptes de ces engins devront avoir au moins 14 ans pour les piloter. Jusqu'à 16 ans, ils devront de plus détenir un certificat attestant de leur capacité à les conduire. Ce sont les clubs de motoneiges et de VTT qui auront le mandat d'émettre les attestations.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, a rappelé hier qu'un garçon d'à peine cinq ans s'est tué la semaine dernière lorsque le VTT qu'il conduisait s'est renversé. « Ça m'a abasourdi », a-t-il laissé tomber à la sortie du conseil des ministres.

La loi 43 contient également des dispositions sur les limites de vitesse. Sauf exceptions, elles seront de 70 km/h pour les motoneiges et de 50 km/h pour les VTT. Ces véhicules ne pourront plus non plus circuler dans les marais, les dunes et les tourbières.

Jacques Brassard a reconnu qu'il y avait une marge entre l'établissement d'une réglementation plus sévère et son application sur le terrain. Surtout pour le VTT, qui se pratique de façon plus anarchique que la motoneige.

Le ministère compte sur l'aide des clubs concernés pour surveiller le respect de la nouvelle loi. « Nous sommes satisfaits de la manière dont les clubs de motoneige aménagent les sentiers et de la façon dont leurs agents de surveillance accomplissent leurs fonctions. On veut que la même chose apparaisse du côté des clubs de VTT », rappelle-t-il. Mais la clé du succès passe évidemment par l'éducation et la conscientisation. Les adeptes doivent savoir « qu'il faut que ces activités se fassent dans de bonnes conditions de sécurité », conclut le ministre.

À défaut de quoi, elles continueront de produire leur lot de tragédies saisonnières.

Un garçon de 5 ans s'est tué la semaine dernière

LES INVECTIVES DE STERN

Un bon outil électoral Chevrette promet d'en parler pendant les élections partielles

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard entend miser aussi bien sur les Guy Bertrand, Howard Galganov et autres adversaires de souverainistes que sur leur arme « favorite » — la partition — pour gagner la prochaine ronde d'élections partielles.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre Guy Chevrette, au sortir du conseil des ministres. Il s'est montré confiant que le Parti Québécois fasse bonne figure, lors du scrutin, le 6 octobre, dans les circonscriptions de Duplessis, Kamouraska-Témiscouata, Bourassa et Bertrand.

Un seul comté appartient au PQ au déclenchement de la course électorale, soit Duplessis, a souligné l'influent ministre, maintenant en charge des relations avec le Parti Québécois. « Cela n'est jamais facile pour un gouvernement en pleine réforme et en plein redressement des finances publiques. Mais je pense qu'on va bien « performer ». »

Cette fois, a-t-il répondu, la question constitutionnelle, le fameux « plan B » du gouvernement fédéral et la partition seront abordés de plein front, lors de la campagne. M. Chevrette a ironi-

sé sur le fait que Me Guy Bertrand ait été autorisé à déposer devant la Cour suprême des documents relatifs à la partition du Québec, advenant l'accession de la province à la souveraineté.

« Je trouve que le fédéral s'aligne tellement bien sur M. Bertrand qu'il faut se demander si ce n'est pas lui, le fameux « plan B ». Quand c'est rendu qu'on parle de partition par comté, a-t-il ajouté en substance, c'est sombrer dans le ridicule le plus total. »

Le ministre Chevrette a trouvé matière à se réjouir de l'arrivée de deux *morning men* à la radio anglophone de Montréal, Howard Galganov, activiste anglophone et pourfendeur de la loi 101, et Howard Stern, le controversé animateur new-yorkais. Sur les ondes de CHOM, mardi matin, ce dernier a traité les Québécois francophones « d'ordures, de pleutres et de sacs à merde ».

« On va les mettre en évidence (...) et espérer qu'ils se drapent dans le drapeau canadien » pour lancer leurs propos incendiaires, a dit M. Chevrette. « L'arrivée de Galganov et de Stern ne devrait pas nous nuire tellement. » En anglais, il a précisé que « Stern devrait être un bon outil (électoral) pour nous ».



Guy Chevrette

À Ottawa, on suggère de laisser porter Copps laisse au CRTC le soin de juger de l'affaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, juge inutile de tenter de faire taire le controversé animateur de radio américain Howard Stern, qui a tenu lundi des propos haineux à l'endroit des francophones à ses débuts sur les ondes d'une station de radio anglophone de Montréal.

Responsable du CRTC, l'organisme quasi judiciaire qui accorde des permis d'exploitation aux stations de radio, la ministre Copps estime que la meilleure façon de contrer le message de l'individu est tout simplement de l'ignorer.

« C'est affreux ce qu'il a dit en ondes. Mais la meilleure façon de contrer son message diffamatoire est de l'ignorer. Car autrement nous ne faisons que lui accorder de l'importance qu'il ne mérite pas », a indiqué hier Janet Bax, porte-parole de la ministre Copps.

M^{me} Bax a ajouté que le CRTC a le mandat de veiller à ce que les diverses stations de radio respectent les lois qui les touchent ainsi que les modalités de leurs permis d'exploitation.

L'organisme, qui a déjà reçu de nombreuses plaintes au sujet des propos tenus par Howard Stern, a d'ailleurs déjà institué une enquête.

« Il y a beaucoup de gens qui ont téléphoné pour se plaindre, mais M^{me} Copps veut qu'on utilise les moyens qui sont disponibles tels que le CRTC », a-t-elle précisé, qualifiant M. Stern de « paparazzi des ondes ».

La station de radio montréalaise



La ministre Copps

CHOM-FM a retenu les services d'Howard Stern, qui empoche des millions \$ US aux États-Unis en tenant des propos orduriers, dans l'espoir de faire augmenter ses cotes d'écoute, qui n'ont cessé de dégringoler au fil des ans.

Dès ses débuts en ondes, lundi, l'homme qui jouit d'un auditoire important aux États-Unis a qualifié les

Canadiens français de « plus grands sacs de merde de la planète », ajoutant que « n'importe quelle personne qui parle français est une ordure. Cela vous transforme en pleutre ».

Ces attaques visaient donc aussi le premier ministre du Canada Jean Chrétien, québécois d'origine.

À ce sujet, le chef du gouvernement libéral a fait peu de cas de ces insultes gratuites. « Qui est cet homme », a-t-il simplement répondu aux journalistes qui l'interrogeaient après qu'il eut rencontré le ministre israélien des Affaires étrangères, David Levy.

De son côté, le Bloc québécois a l'intention de déposer une plainte en bonne et due forme auprès du CRTC, qualifiant les propos d'Howard Stern à l'endroit des francophones de « haineux et racistes ».

La critique bloquiste en matière de Patrimoine, la députée Suzanne Tremblay, a indiqué que son parti compte aussi envoyer une lettre à la station CHOM-FM, dont 65 % de l'auditoire est francophone, afin qu'elle s'excuse. Enfin, une missive sera également expédiée à l'Association des radiodiffuseurs afin que ses membres adoptent rapidement un code d'éthiques.

« Utiliser les ondes est un privilège. Ce n'est pas un droit propre à quelqu'un. Les propriétaires des stations de radio sont responsables des propos tenus sur leurs ondes », a déclaré Mme Tremblay. « Il ne faut pas banaliser ce genre de haine et de violence, car cela va franchir un cran de plus, peut-être le cran de trop. »

L'Alliance dit non aux écoles PME

Marois crie à la démesure et l'incohérence

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Alliance des professeurs et professeures de Montréal a vertement dénoncé hier l'avant-projet de loi Marois qui créera, selon l'organisation syndicale, des écoles PME, des écoles de riches et de pauvres. Une lecture non partagée par la ministre qui accuse l'Alliance de démesure et d'incohérence.

«On peut penser qu'on exagère mais nous ne sommes pas seuls à faire cette lecture. Il y a une différence entre une lecture théorique et pratique», a répliqué Diane Fortier, la présidente de l'Alliance qui présentait hier son mémoire à la Commission de l'éducation chargée d'étudier l'avant-projet de loi visant à revoir les pouvoirs et les responsabilités entre le gouvernement, les commissions scolaires et les écoles. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) risque en effet la semaine prochaine de présenter un mémoire qui va dans le même sens. Lors du congrès de la centrale, en juin, les délégués se sont opposés à l'avant-projet de loi de la ministre pour une douzaine de raisons.

Aucun aspect du projet ne semble trouver grâce aux yeux de l'Alliance. «Nous ne pouvons adhérer à un avant-projet de loi qui, en favorisant le développement d'écoles sélectives et en portant atteinte à la gratuité scolaire, accroît les inégalités sociales, crée un système d'écoles à deux vitesses, favorise la privatisation et la concurrence et bloque à une partie importante de la jeunesse québécoise l'accès à une éducation de qualité».

L'Alliance soutient également que

l'orientation de la ministre est humiliante à la fois pour la profession enseignante dans son ensemble et pour chacun des professeurs du Québec, car elle s'attaque à l'autonomie professionnelle des enseignants. L'organisation syndicale n'accepte pas que le conseil d'établissement de l'école (formé de parents, de gens de la communauté et du personnel de l'école) s'ingère sur des questions comme les règles de conduite et les mesures de sécurité et décide de consacrer plus de temps à une matière plutôt qu'à une autre. «Comment s'assurer de la transmission de connaissances de base et d'une culture commune lorsque chaque communauté peut décider de l'orientation de son école».

Elle s'oppose aussi à ce que le directeur d'école, sur la recommandation des enseignants, adopte les méthodes pédagogiques, choisisse les manuels scolaires et le matériel didactique et établisse les modes d'évaluation des

élèves. Sur ce dernier point, autant les enseignants que des directeurs d'école ont demandé des précisions à l'article.

«On n'impose pas à un chirurgien une manière de pratiquer une intervention, ni à une mécanicienne l'utilisation d'un outil particulier. Ce sont eux les experts», rappelle M^{me} Fortier en ajoutant que la ministre fait fi sur ce point des conventions collectives existantes. M^{me} Fortier s'interroge aussi sur les intérêts que défendront les gens de la communauté nommés sur le conseil d'établissement de l'école. «À Montréal, les parents qui acceptent de transiger avec une caisse Y ou l'agent d'immeubles Z savent que ceux-ci verseront en échange 300\$ à l'école du quartier».

Quant à l'implication des parents, M^{me} Fortier ne croit pas qu'ils souhaitent autant de pouvoir que veut leur en accorder la ministre. «Ils veulent être informés, être en symbiose».

La réception négative des enseignants à l'avant-projet de loi inquiète le député libéral François Ouimet, critique en matière d'éducation. «La réforme ne pourra réussir si les enseignants ne sont pas d'accord. La ministre a le pied sur l'accélérateur et les enseignants sur le frein». Sans appuyer en totalité la position syndicale, M. Ouimet estime que la décentralisation souhaitée a des éléments positifs.



Pauline Marois

ALUMINIUM ET ALZHEIMER Ottawa cherche une aide internationale

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — Le ministère fédéral de la Santé sollicite l'aide internationale pour déterminer s'il existe un lien entre la maladie d'Alzheimer et la présence d'aluminium dans l'eau potable.

Le ministère a invité des spécialistes en toxicologie des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie et de Norvège à mettre sur pied une étude internationale pour éclaircir la question, depuis longtemps sujet de controverse.

«Il y a beaucoup de pression de la part de l'opinion publique pour régler l'aluminium pour des raisons de santé», affirme Amal Mahfouz, de l'agence américaine de protection de l'environnement, l'un des experts qui assistent à une réunion de deux jours qui s'est ouverte hier à Ottawa.

La principale question est de savoir si les gouvernements devraient imposer des limites à la présence d'aluminium dans l'eau potable. De telles limites obligeraient les municipalités à apporter de coûteux changements à leurs usines de traitement de l'eau, qui utilisent l'aluminium pour éliminer les particules de débris de l'eau potable.

Alain Bergeron, un porte-parole d'Alcan Aluminium à Montréal, s'est montré surpris du projet d'étude internationale, affirmant que l'aluminium n'est plus considéré comme un facteur probable de la maladie d'Alzheimer.

Mais des scientifiques qui assistent à la rencontre soutiennent que les effets de l'aluminium sur le système neurologique demeurent un sujet chaudement débattu dans les milieux scientifiques.

Nous pensons que si l'aluminium, une neurotoxine, pénètre dans le système nerveux central, il pourrait avoir des effets encore plus importants que la maladie d'Alzheimer, déclare Barry Thomas, un scientifique attaché au ministère de la Santé.

Le ministère de la Santé avait promis il y a déjà plusieurs années d'imposer des directives nationales sur la concentration d'aluminium dans l'eau potable, mais n'a pu obtenir l'accord des provinces, qui réclamaient davantage de preuves avant d'agir.

Les compressions budgétaires fédérales ont tellement réduit les capacités de recherche du ministère de la Santé que celui-ci ne peut plus se permettre de mener seul une modeste étude, a déclaré M. Thomas.

Daishowa ne veut plus de boycotts

Les boycotts organisés par les consommateurs devraient être sujets à certaines restrictions, a estimé hier un avocat du géant des pâtes et papiers Daishowa, Peter Jarvis. M. Jarvis, qui comparait devant la Cour de l'Ontario, à Toronto, a indiqué

que les sympathisants d'une bande autochtone du nord de l'Alberta avaient intimidé les clients de Daishowa afin qu'ils n'achètent pas les produits de celle-ci. La compagnie tente d'obtenir une injonction permanente contre l'organisation torontoise Friends of the Lubicon, dont les membres soutiennent la nation crie de Lubicon. Si Daishowa obtient gain de cause, Friends of the Lubicon devra s'abstenir de contacter les clients de Daishowa. (PC)

Les infirmières auxiliaires en ont marre

MONTRÉAL (PC) — Les infirmières auxiliaires entendent multiplier les attaques contre ce qu'elles qualifient de guerre de pouvoir que leur livre l'Ordre des infirmières.

Hier, c'était au tour des 300 infirmières auxiliaires syndiquées à la CSN travaillant dans les trois pavillons du Centre hospitalier universitaire de Montréal de clamer leur volonté de se battre contre la menace de disparition

de leur profession.

Les infirmières auxiliaires déplorent que leur expérience professionnelle ne soit pas utilisée au maximum, particulièrement en cette période de virage ambulatoire. Elles donnent notamment en exemple le fait que certains patients, à domicile, en sont réduits à s'administrer eux-mêmes des

soins que les infirmières auxiliaires ne sont pas autorisées à offrir en institution.

Les infirmières auxiliaires de Montréal et Laval tiendront une rencontre régionale le 16 septembre, alors qu'une manifestation provinciale est prévue devant l'Assemblée nationale, à Québec, le 20 septembre.

FINI LES TAXES!

OUVERT
LE DIMANCHE
DE 12 H À 17 H



Avec tout achat de 100\$, obtenez la carte*



Aucune taxe à payer sur toute** la marchandise en magasin même sur les prix déjà réduits jusqu'à 30%, incluant les fourrures, pelisses et peaux lainées, et ce, pendant un an. Deux heures de stationnement gratuit.

* Un rabais équivalent au montant des taxes vous sera consenti. Laliberté paie pour vous les deux taxes et ce, durant un an.

** La carte Or-Taxes n'est pas valide sur les services fourrures tels l'entreposage et le remodelage.

DEPUIS 1967
laliberté Mail Centre-Ville 525-4841 Stationnement gratuit avec achat
• Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean-Lesage
• Hôtel Ramada • Cinéplex Odeon • Auto-Parc P.M.S.

COURS D'IMPÔT

PROGRAMME - Pendant le cours de 13 semaines, les participants étudient la base de la préparation de déclarations de revenus, y compris la théorie et l'application des lois fiscales courantes.

LES DIPLOMÉS REÇOIVENT un certificat d'aptitude et pourraient avoir l'occasion d'être convoqués à une entrevue d'emploi. Cependant, réussir le cours n'est pas une garantie d'emploi.

QUI DE MIEUX QUE H&R BLOCK pour enseigner l'impôt? Nos instructeurs, des experts, font de chaque session une expérience stimulante avec des discussions, des textes de référence et des directives sur l'utilisation des formulaires et des annexes.

H&R BLOCK

LES COURS COMMENCENT BIENTÔT. Nous acceptons déjà les inscriptions pour les cours qui commencent le 17 septembre. Vous avez le choix d'assister au cours le matin, l'après-midi ou le soir. N'IMPORTE QUI PEUT S'INSCRIRE, il suffit d'avoir le désir d'apprendre.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ comprennent les manuels, les ouvrages de référence et l'inscription. Vous pouvez payer par versements si vous préférez.

IL SUFFIT DE NOUS APPELER pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les emplacements des classes, les dates, la façon de s'inscrire, etc.

Faites vite, les cours sont contingents. En vous inscrivant tôt votre place est assurée.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ? 688-8856

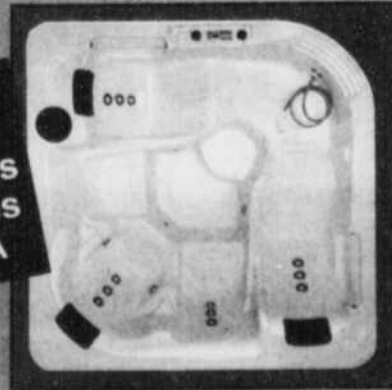
Aussi offert à Chicoutimi, Rimouski, Matane

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE SPA AU QUÉBEC



Grande vente après Expo
Tous les modèles 1997 en inventaire seront liquidés à des prix défiant toute compétition

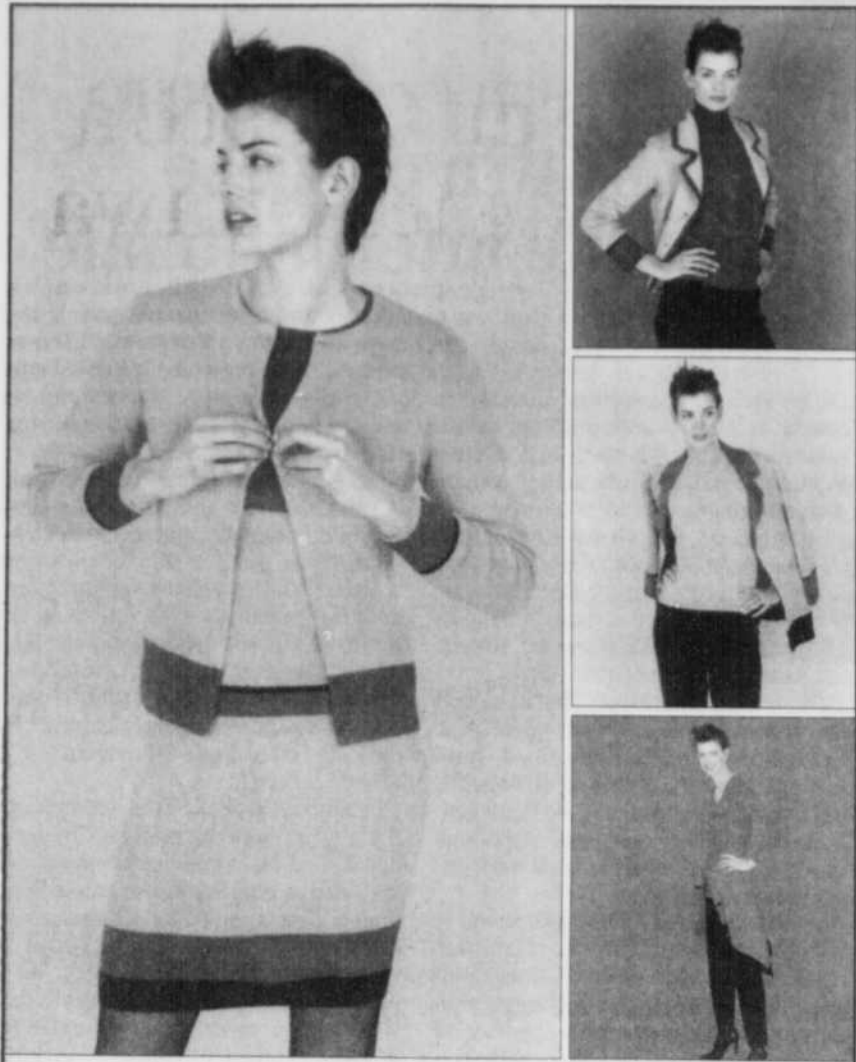
Informez-vous sur les abris rétractables pour SPA



12 mois sans intérêt sur modèles sélectionnés

Illustration à titre indicatif seulement

• Réparation • Vente • Service • Accessoires
560, boul. Rochette, Beauport
667-5468



RODIER

En exclusivité à Place Ste-Foy • 656-4350

Huis clos à la commission Poitras

Le travail des informateurs de police discuté derrière des portes closes

MONTRÉAL (PC) — La 47e journée des travaux de la commission Poitras sur la Sûreté du Québec (SQ) s'est déroulée en très grande partie derrière des portes closes. Il y était question de l'utilisation d'un indicateur de police dans une enquête interne relative aux bavures policières entourant l'affaire Matticks.

Un peu plus d'une heure après le début de la session de travail, hier, le procureur de la commission a indiqué son intention d'interroger le directeur général adjoint Gilles Falardeau, coordonnateur des enquêtes internes menées dans la foulée de l'affaire Matticks, sur le recours à un indicateur de police.

« Est-il exact que dans l'une des différentes enquêtes internes que vous avez supervisées vous avez eu recours, ou impliqué, un indicateur de police », a demandé Me Richard Masson.

DES VÉRIFICATIONS

« Ce n'est pas une enquête, c'est une vérification d'informations. L'enquête suit normalement, s'il y a lieu, la vérification d'informations », a répondu M. Falardeau.

C'est alors que Me Masson a demandé à la commission Poitras de décréter le huis clos afin de lui permettre de poser des questions à ce sujet et, si nécessaire, de débattre au préalable du bien-

fondé du huis clos.

Me Gerald Soulière, avocat du policier Michel Patry qui a été accusé de parjure et d'entrave à la justice à la suite de l'arrêt du procès Matticks, a demandé pour quelles raisons la question de l'indicateur de police était abordée à ce moment-ci avec le témoin Gilles Falardeau qui est sur le point de clore son témoignage.

Le président de la commission, Lawrence Poitras, lui a suggéré d'aborder cette question une fois le huis clos décrété.

Un peu plus tôt, le témoin Falardeau a dû admettre que l'enquêteur interne Francis Pelletier, dont il supervisait le travail, n'avait pas cru bon d'interroger Michel Arcand, un des officiers responsables du dossier d'enquête Thor (relatif à l'importation de drogues par le clan Matticks).

L'enquête de M. Pelletier avait démontré que lors d'une perquisition menée rue Quévillon, à Saint-Hubert, chez l'un des membres du clan Matticks, il y avait eu « plantage » de preuves par les policiers, comme cela s'était produit dans une autre perquisition faite chez un autre membre

du clan Matticks. C'est d'ailleurs la mise à jour de ce dernier « plantage » qui avait provoqué l'avortement du procès des Matticks.

PRÈS DES POLICIERS

« M. Pelletier a navigué autour des policiers sur les lieux de la perquisition », a reconnu M. Falardeau. « Il s'est concentré sur cette équipe », a-t-il ajouté. En guise d'explications,

M. Falardeau a mentionné qu'il avait appris par M. Pelletier que Michel Arcand n'était pas présent au centre de décisions au mo-

ment où les perquisitions se faisaient chez les Matticks.

TRAVAUX PROLONGÉS

Par ailleurs, le conseil des ministres a remis à la semaine prochaine la discussion devant porter sur la prolongation des travaux de la commission Poitras.

Ceux-ci devaient prendre fin le 30 novembre 1997. La commission a réclamé qu'ils soient prolongés jusqu'en juillet 1998. À la reprise des travaux, la commission Poitras siègera à huis clos.

Escort LX 1997



berline ou familiale

UN SEUL PRIX

197\$** par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Climatiseur, trans. man. et groupe d'équipements 011A.

2,9%
de taux de crédit
Jusqu'à 48 mois

Sur ces modèles 1997 en stock†

**THUNDERBIRD
COUGAR • CROWN VICTORIA
GRAND MARQUIS • RANGER
VILLAGER • PROBE • MUSTANG**

L'ÉVÈNEMENT
Je n'en crois pas mes Yeux!



Aerosport XLT 1997
16 995\$*

Climatiseur, trans. aut., groupe sport et groupe d'équipements 635A.



Explorer Sport 4x4 1997 (2 portes)

299\$** par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Climatiseur, trans. aut., groupe sport haut de gamme et groupe d'équipements 675D.



Explorer XLT 4x4 1997 (4 portes)

359\$*** par mois
Location 24 mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Climatiseur, trans. aut. et groupe d'équipements 691B.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury participants



Immatriation, assurances et taxes applicables de sus. * 290 \$ de remise et de rabais inclus. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise. Transport (675E) en sus. ** Première mensualité et mise de fonds en échange équivalent de 2500 \$ pour l'Escort LX 1997 (berline ou familiale); de 4295 \$ pour l'Explorer XLT 4x4 1997 (4 portes) ou l'Explorer Sport 4x4 1997 (2 portes) exigés. Des frais de 0,08 \$ par kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. † Offre de taux de crédit de 2,9 % s'applique à l'achat de modèles neufs 1997 en stock. Sujet à l'approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Un mort et 66 blessés lors d'un déraillement

Le train de Via Rail assurait la liaison Toronto/Vancouver

■ BIGGAR, Saskatchewan (PC) — Une personne est morte et 66 autres ont été blessées dans le déraillement d'un train de passagers de Via Rail survenu dans la nuit d'hier, en Saskatchewan.

Le train intercontinental, qui transportait 193 passagers et 29 membres d'équipage, effectuait la liaison Toronto-Vancouver quand il s'est renversé sur une portion en droite ligne de la voie ferrée près de Biggar, une localité à une centaine de kilomètres à l'ouest de Saskatoon, à 1h50 du matin. Plusieurs des passagers dormaient.

« Je me rappelle m'être réveillée au moment où le train s'est subitement mis à balloter, à donner des secousses et des chocs et j'ai pensé « mon Dieu, je vais mourir », a raconté Cecilia Sloan, une infirmière manitobaine. Il y avait des gens qui criaient et qui gémissaient. C'était le chaos. »

Le train, baptisé le Canadien, effectuait trois fois par semaine le trajet reliant Toronto à Vancouver. Il est particulièrement populaire auprès des touristes, et la moitié de ses passagers vient de l'extérieur du Canada.

Le porte-parole de Via Rail, Ian Thomson, a déclaré que la voie ferrée où l'accident s'est produit avait été inspectée tout juste la veille, et avait été jugée sécuritaire.

On ignore pour le moment ce qui a pu causer le déraillement sur cette section plate et droite de voie ferrée.

La vitesse du train au moment de l'accident ne sera connue qu'une fois qu'on aura analysé l'enregistrement des données de bord. La vitesse prévue est de 128 kilomètres à l'heure, a dit M. Thomson, à Toronto.

« Il n'y avait absolument rien d'anormal avec la voie ferrée », a ajouté ce dernier.

Deux locomotives ont quitté la voie ferrée et 13 des 19 wagons de passagers se sont empilés derrière elles en travers de la voie ferrée.

Les sauveteurs ont eu fort à faire pour retirer les passagers blessés des wagons qui s'étaient renversés sur les côtés, ou empilés les uns par-dessus les autres, dans la nuit noire en pleine campagne.

Il est encore trop tôt pour savoir quand la voie ferrée pourra être rouverte à la circulation, ont indiqué les dirigeants du Canadien National. En attendant, les trains étaient détournés vers North Battleford et Edmonton,

au nord, et Calgary au sud.

Le prochain convoi du Canadien était censé partir de Vancouver samedi, et de Toronto jeudi.

La police n'a divulgué aucune information sur la personne décédée. Les 66 blessés ont été transportés à l'hôpital de Biggar, dont la petite salle d'attente était bondée. Les blessés les plus graves ont été transférés à Saskatoon.



Vue aérienne de la scène du déraillement.

La présence du Québec à Washington agace Ottawa

MONTREAL (PC) — La présence du Québec à Washington agace au plus haut point le gouvernement fédéral. Dans une lettre datée du 16 juillet qu'il a fait parvenir au ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, dont *Le Devoir* a obtenu copie, le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, se dit inquiet de voir le Québec transformer son bureau du tourisme en délégation officielle.

La porte-parole du ministre Axworthy, Patricia Bédard, affirme que ce n'est pas le cas du con-

seiller québécois aux affaires internationales qui est en cause. Celui-ci est basé à New York, mais il fait régulièrement la navette en direction de la capitale américaine. Il s'agirait plutôt d'une nouvelle demande de visa faite par le Québec pour un employé supplémentaire au bureau du tourisme qui pose problème.

À cette inquiétude du gouvernement fédéral, Québec répond qu'Ottawa a perçu ce geste comme une tentative de renforcement de sa représentation diplomatique.

EN BREF

CAS DE PÉRITONITE Enquête publique du coroner

Le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, a ordonné hier la tenue d'une enquête publique afin de clarifier les causes et les circonstances du décès, à l'âge de 10 ans, de Jean-François Giguère-Bélisle, le 19 juin. Le jeune garçon de L'Épiphanie, près de Joliette, est mort chez ses grands-parents à la suite de ce qui semble être un choc septique secondaire à une péritonite. L'affection, qui durait depuis huit jours, n'avait pas été diagnostiquée. (PC)

MAINE

Camionneur du Québec tué

Un Canadien a péri quand sa camionnette a été écrasée sous un camion-remorque transportant du bois, sur un chemin forestier isolé du Nord du Maine. Les autorités médico-légales de l'État ont identifié la victime, hier, comme étant Angelo Chouinard, âgé de 27 ans, de Saint-Léonard. Il semble que le camion que conduisait M. Chouinard soit passé sous les roues arrière de l'autre véhicule près d'une courbe de la route, voisine de la frontière. L'accident est survenu mardi. (PC)

Mannéquin

L'automne est à nos portes...

et nous vous offrons déjà les plus belles tendances mode de la nouvelle saison.

Mannéquin, le must de l'automne 97

Toutes les taxes sont incluses dans les prix.

PLACE DE LA CITÉ
Sainte-Foy

Ouvert dimanche de midi à 17h

Grand solde SEMI-ANNUEL

Economisez

10% à 50%

sur tout, tout, tout!*



Canapé texturé bordeaux

Canapé 2 places **795\$**

Canapé 3 places **895\$**



Canapé en cuir véritable de couleur tabac

Canapé 2 places **1095\$**

Aussi disponible en canapé 3 places et vaste choix de coloris moyennant un léger supplément.



Lit grand format à caisson d'inspiration Louis Philippe en érable. Choix de finition

1195\$



Élément audio-vidéo fini acajou

1495\$



Vaste choix de bergères inclinables en inventaire. Tissus assortis

499\$

Modèle stationnaire 349\$



Mobilier de salle à manger en métal et rotin. La table et 4 chaises

795\$

*Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche de 12h à 17h.

PENSIONS ALIMENTAIRES

550 fonctionnaires travaillent à la gestion du régime

Pas question de nouvelles embauches

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC—Le ministère du Revenu n'embauchera pas de personnel supplémentaire pour pallier aux ratés du nouveau système de perception automatique des pensions alimentaires. Environ 550 fonctionnaires travaillent déjà à l'administration du régime.

C'est ce qu'a signalé, hier, la nouvelle ministre déléguée au Revenu, Rita Dionne-Marsolais, au lendemain de la publication d'un rapport du Protecteur du citoyen affirmant que la mise en oeuvre de la réforme a été bâclée. Me Daniel Jacoby estime que des milliers de femmes séparées ou divorcées en ont fait les frais ou continuent d'en faire les frais.

La ministre Dionne-Marsolais soutient pour sa part que tout est en place pour que le régime atteigne sa vitesse de croisière en décembre.

Le délai d'assignation d'un dossier à un fonctionnaire, qui pouvait atteindre jusqu'à six mois il y a peu, aura été considérablement réduit avant la fin de l'année, assure-t-elle. À ce moment-là, il y aura alors deux ans que le régime sera entré en vigueur.

Chiffres à l'appui, Mme Dionne-Marsolais fait valoir que la situation s'améliore de mois en mois. En décembre dernier, 12 441 dossiers sur un total de 39 222 « dormaient » en attendant de pouvoir être pris en charge par un agent.

Sept mois plus tard, en juillet, 7403 dossiers de pensions alimentaires étaient dans le même cas, alors que le nombre de dossiers assignés à un fonctionnaire était passé à 55 634.

L'objectif principal du régime est de réduire la pauvreté chez les femmes et les enfants. À cet égard, Rita Dionne-Marsolais souligne qu'il a déjà produit d'intéressants résultats.



Rita Dionne-Marsolais

Il a notamment permis de récupérer près de 5,2 millions \$ en remboursement d'impôt, une somme qui a été reversée aux créancières. Depuis son entrée en vigueur, plus de 82 millions \$ ont par ailleurs été versés à 55 000 créancières.

La situation s'améliore de mois en mois, selon la ministre

Recherche...

petite famille accueillante



Offre spéciale

Power Macintosh 4400

Cadencé à 200 MHz, 16 megs de mémoire vive, CD-ROM 8x, disque dur de 2 Go, écran couleur 15 po., clavier et souris. Jusqu'au 12 octobre seulement.

2699\$*

Absolument rien à payer avant mars 1998**

Click!

informatique

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

* Prix après remise postale de 200\$. Taxes en sus. Promotion en vigueur du 1^{er} septembre au 12 octobre 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin. Photo à titre indicatif seulement. Click! informatique est une division de Micro Logic Sainte-Foy Ltée. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. ** Sujet à approbation de crédit. Détails en magasin.

Ottawa nie vouloir vendre les postes

Cette idée a été rejetée, explique Gagliano

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes n'est pas à vendre et ne le sera pas non plus une fois terminées les négociations actuelles sur la prochaine convention collective.

C'est ce qu'affirme Alfonso Gagliano, le ministre responsable de la société d'État. Mais il laisse tout de même entendre que le gouvernement a brièvement envisagé la possibilité d'une privatisation avant de rejeter l'idée.

M. Gagliano a tenu ces propos hier, alors qu'il démentait les affirmations du Syndicat canadien des travailleurs des postes selon lequel le gouvernement s'ingère dans les négociations, qui se déroulent en présence de conciliateurs fédéraux et sont présentement dans l'impasse.

Le président du syndicat, Darrell Tingley, avait accusé mardi le gouvernement de tenter de provoquer le déclenchement d'une grève dans le but d'ouvrir la voie à la privatisation du service postal d'ici l'an 2000.

112 MILLIONS \$ DE PROFIT

La société d'État a indiqué qu'elle déclarerait au Parlement un bénéfice de 112 millions \$ pour l'an passé. De plus, le Canada a le timbre-poste le

moins coûteux de tous les pays au monde, sauf un.

RECHERCHE D'ÉCONOMIES

Pourtant, les Postes cherchent, à la table de négociations, à obtenir des économies annuelles de 200 millions \$. C'est ce qui a amené M. Tingley à conclure que l'objectif d'Ottawa est de rendre la société d'État plus attrayante pour les investisseurs du secteur privé, en abolissant des milliers de postes et en haussant les profits.

En fait, le gouvernement a commandé un rapport sur ce qu'il faudrait faire pour privatiser la Société des postes, et n'a rejeté l'idée qu'après avoir reçu le rapport, l'automne dernier. Le document concluait qu'il faudrait effectuer d'importantes compressions pour amener le secteur privé à s'y intéresser.

« Après ce rapport, le gouvernement a décidé de ne pas privatiser », a dit M. Gagliano.

Des négociateurs du syndicat et de la Société des postes doivent passer toute la semaine dans un hôtel d'Ottawa, en présence de conciliateurs fédéraux, pour tenter d'éviter une deuxième grève du service postal en six ans.

EN BREF

Juge réprimandé pour son laxisme

Un juge de la cour criminelle de Chicoutimi se faisait une bien drôle d'idée de l'agression sexuelle. Unanimes, trois femmes juges de la cour d'appel viennent de le rappeler à l'ordre. Le juge Maurice Abud, de la cour du Québec, avait acquitté l'infirmier Jacques Bernier (55 ans), de Chicoutimi, d'agressions sexuelles sur trois patients. Bernier travaillait dans un foyer d'accueil auprès de patients souffrant de problèmes psychiatriques. Les incidents qu'on lui reprochait s'étaient étalés sur quatre ans (1988-92). Les collègues de Bernier avaient établi que celui-ci, un ex-boxeur jovial, aimant les farces (plates), avait l'habitude de « tapoter », au vu et au su de tous, les seins d'une patiente et de tâter les testicules de deux patients. Bernier se trouvait « très drôle ». (PC)

Stupéfiante récolte

En saisissant 9000 plants de marijuana en une semaine seulement, la Sûreté du Québec est en train de porter un très dur coup à une organisation criminelle des mieux structurées, qui pourrait être reliée à une bande de motards. Il semble, de plus, que les limiers auraient d'autres pistes intéressantes pouvant les mener sur les lieux de plantations d'envergure. Il y a une semaine, les enquêteurs de la SQ mettaient la main sur 5000 plants au nord de Saint-Michel-des-Saints. Hier, ils ont découvert une plantation de 4000 plants, d'une valeur de 1 million \$, cette fois dans un champ de Chatham, à 300 mètres de la route, dans la région de Lachute. Selon l'agent François Doré, plusieurs indices semblent démontrer que la même organisation criminelle pourrait être à la base des deux plantations. (PC)

LA VENTE LA PLUS PERCUSSANTE DE L'ANNÉE EST DE RETOUR!

LA VENTE COLOSSALE

CHRYSLER

La seconde porte coulissante est offerte sans frais supplémentaires sur tous les modèles 1997.

20288\$ OU **229\$** (par mois, location terme de 30 mois)

Transport et taxes en sus Comptant initial de 2793

PLYMOUTH VOYAGER 1997

Ensemble 24T + GKD:

- Moteur V6 de 3 litres • Climatiseur • Transmission automatique • Deux sacs gonflables • Radio AM-FM stéréo • Sièges à roulettes Easy OUT™

GOSSELIN

CHRYSLER-PLYMOUTH-JEEP-EAGLE-CAMIONS DOODGE

ST-NICOLAS 831-2050

Cours-conférences (série de 6 cours)

Jean Marc Pellerin
Docteur en métaphysique

« L'autoréalisation de soi »

Débutant à 19h30 et se poursuivant aux deux (2) semaines.

Québec : le lundi 8 sept.
Château Bonne Entente
Rés. tél. : 926-3857

Victoriaville : le mardi 9 sept.
Restaurant l'Astuce
Rés. tél. : 752-5540

Ste-Croix : le mercredi 10 sept.
Au 5200, Marie-Victorin
Rés. tél. : 926-3857

St-Raymond de Portneuf : le lundi 15 sept.
Hôtel-Motel de la Colline
Rés. tél. : 337-7562

St-Agapit : le mardi 16 sept.
Carrefour St-Agapit
Rés. tél. : 926-3857

Deschambault : le mercredi 17 sept.
Centre La Tourmadine
Rés. tél. : 292-2877

Entrée : adulte : 20 \$
Cours étudiant (avec carte) : 8 \$

Rencontre personnelle

Réservation : (418) 926-3857

Collection automne/hiver

Lucia

La collection automne-hiver Lucia...vous séduira par son élégance désoignée.

Tailles jusqu'à 18 ans

Toutes taxes incluses dans les prix

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

2846, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de L'Hôpital/Laval)
656-1902

Duceppe n'interviendra pas dans le débat Dion/Landry

MONTRÉAL (PC) — Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe n'a pas l'intention de s'immiscer dans le débat épistolaire que se livrent Bernard Landry et Stéphane Dion.

« Je ne pense pas que nous ayons à aider M. Landry », a déclaré M. Duceppe hier, alors qu'il rencontrait les journalistes pour souligner son passage à Montréal à l'occasion de sa tournée nationale de consultations.

Depuis plusieurs semaines, le vice-premier ministre Bernard Landry et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion s'échangent des lettres au sujet d'une éventuelle accession du Québec à la souveraineté et de la reconnaissance internationale d'une telle situation. M. Duceppe a affirmé qu'il avait traité de plusieurs de ces sujets au cours

de la campagne électorale, et qu'il n'avait pas à y revenir.

Il a cependant appuyé M. Landry qui, dans une de ses missives, a qualifié les propos du ministre Dion de « dérive démocratique ».

« IL FAUT ÊTRE EFFRONTÉ... »

Il a également dénoncé les commentaires de M. Dion sur une éventuelle déclaration unilatérale de souveraineté. Il a affirmé que s'il y avait eu une décision unilatérale au Canada au cours des dernières années, c'était bien le rapatriement de la Constitution en 1982.

« Il faut être un peu effronté pour venir nous parler de décision unilatérale, quand les champions de l'unilatéralisme au Canada, c'est le gouvernement fédéral », a-t-il affirmé.

CONFESSIONNALISATION DES ÉCOLES La minorité catholique de T.-N. appelle Ottawa à l'aide

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Les adversaires de la déconfessionnalisation du système scolaire de Terre-Neuve ont orienté leurs efforts vers Ottawa hier, en demandant au premier ministre Jean Chrétien, aux députés et aux sénateurs de protéger les droits des minorités.

Quant à savoir si ces droits et ceux des minorités religieuses d'autres provinces sont réellement menacés par les réformes scolaires, cela fera très certainement l'objet d'un débat.

Au lendemain du référendum provincial par lequel les électeurs terre-neuviens ont voté à 73 % en faveur de la laïcisation d'un système scolaire jusqu'à présent contrôlé par les Églises, des groupes représentant des parents catholiques ont fait paraître une annonce dans un journal

d'Ottawa, invitant les politiciens à réfléchir soigneusement avant d'approuver l'amendement constitutionnel requis pour abolir le pouvoir des Églises et laissant entendre que les droits des minorités étaient menacés.

PAS UNE MINORITÉ, SELON TOBIN

Le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin a vigoureusement démenti que les droits des minorités soient compromis, ajoutant que les catholiques forment la plus importante confession religieuse de la province, soit 37 %.

Il a poursuivi en disant que les Églises et le gouvernement devraient mettre de côté leurs divergences et travailler ensemble pour concevoir « le meilleur système d'éducation possible ».

Il est né sous le signe du LION

Un téléroman constellé d'intrigues

et de passions. La griffe d'une

grande dramaturge,

Françoise Loranger.

Avec Jacques Godin,

Danielle Proulx et Suzanne Clément...



PREMIÈRE ce soir 20h

Oeuvre originale : Françoise Loranger
Adaptation : Hélène Pednault

Réalisation : Yvon Trudel et
Maude Martin

Ici Radio-Canada

Télévision

www.radio-canada.com

LE MONDE

Télécommunications. Des solutions faciles.

ACC

1 800 561-5981

MORT DE DIANA

La chasse continue

Des photographes ont pu s'esquiver avant l'arrivée de la police

■ PARIS (d'après AP et AFP) — L'enquête sur l'accident de la princesse de Galles s'orientait toujours hier sur la piste d'autres paparazzi présents sur les lieux du drame que ceux mis en examen mardi, apprend-t-on de source judiciaire.

Il est en effet acquis que plusieurs photographes sont parvenus à s'esquiver avant que les policiers ne décident d'interpeller leurs collègues.

Cette hypothèse était retenue dès dimanche par les policiers et par le parquet de Paris qui a ouvert mardi une information judiciaire contre les sept paparazzi inculpés et « tous autres ».

L'enquête, désormais sous l'autorité du juge Hervé Stéphan, devrait aussi tenter d'établir avec précision la vitesse à laquelle roulait la Mercedes. Outre l'aiguille du compteur bloquée sur 196 km/h, de sources policières, on précise que des traces de dérapage ont été relevées sur 16 mètres alors que le véhicule disposait d'un système de freinage anti blocage (ABS).

Sur le rôle des photographes mis en examen, les procès verbaux établis dans les minutes qui ont suivi l'accident mentionnent que la portière arrière droite de la Mercedes a été ouverte par un des photographes qui aurait touché le corps inanimé de la princesse de Galles.

Pour sa défense, le photographe in-

culpé, Romuald Rat (agence Gamma) a affirmé au juge Stéphan, avoir voulu « prendre le pouls » de Lady Diana pour voir si elle était toujours en vie.

Second photographe à être apparemment plus impliqué que ses confrères, Christian Martinez (agence Angeli) qui aurait repoussé les policiers en les insultant et en leur disant: « j'ai déjà travaillé en Bosnie, laissez-moi faire mon travail ».

Ce sont ces circonstances qui ont valu à Rat et Martinez d'être placés sous un contrôle judiciaire plus sévère que leurs cinq autres confrères mis en examen et qui prévoient notamment une interdiction professionnelle.

PREMIÈRE ÉTAPE

Mis en examen, les suspects ne sont pas officiellement accusés. Il ne s'agit que de la première étape d'une procédure, débutée par l'ouverture d'une information judiciaire par le parquet qui juge s'il y a lieu de mener une affaire devant la justice. Le cas échéant, un juge d'instruction est nommé pour mener l'enquête et interroger le ou les

suspects. Ceux-ci ne sont pas formellement accusés avant le procès.

C'est justement pour lever l'ambiguïté du terme « inculpation », comportant une notion de culpabilité, que ce mot a été remplacé en 1993 par « mise en examen ».

Toutefois, interdisant d'exercer leur profession et de quitter la France à MM. Martinez et Rat, le juge a implicitement penché en faveur de leur responsabilité.

Le juge Stéphan devrait par ailleurs s'intéresser de plus près aux circonstances qui ont conduit le chauffeur à prendre le volant avec 1,82 gramme d'alcool dans le sang. Employé de l'hôtel Ritz, propriété de la famille Al-Fayed, Henri Paul faisait partie des salariés du milliardaire égyptien tout comme le seul survivant de l'accident Trevor Rees-Jones, 29 ans.

Présenté comme le garde du corps de la princesse, Trevor Rees-Jones faisait partie de l'équipe chargée d'assurer la sécurité de la famille al-Fayed et de son entourage. En raison de la gravité de ses blessures, notamment au visage, son audition par le juge n'est pas prévue avant plusieurs semaines. Ce témoignage est jugé comme « essentiel » de source judiciaire pour savoir précisément ce qui s'est passé dans la voiture le soir du drame.



Un artiste londonien contribue à sa manière au deuil national en traçant à la craie, directement sur la chaussée, sur une rue piétonne, le portrait de la princesse Diana.

Les « inculpés » nient être des paparazzi

PARIS (AP) — Après la mise en examen de six paparazzi et d'un motard, les photographes de presse ont clamé hier leur innocence dans l'accident qui a coûté la vie à la princesse Diana.

Mis en examen comme ses six confrères pour homicides et blessures involontaires et non-assistance à personne en danger, Romuald Rat, photographe à l'agence Gamma, dit ne pas comprendre ce qui lui est arrivé.

« Nous ne comprenons pas ces chefs de mise en examen », a déclaré à l'Associated Press Didier Coutant, rédacteur en chef de Gamma. « Il n'a pris aucune photo de l'accident. Outre sa mise en examen, Romuald Rat a été soumis par le juge Hervé Stéphan à un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le territoire français, d'exercer sa profession et lui ordonne de verser une caution de 25 000 \$ ».

Didier Coutant a affirmé que son photographe, arrivé « l'un des premiers » sous le pont de l'Alma, avait tenté de porter assistance à la princesse. Romuald Rat aurait en effet son brevet de secourisme. « Il a pris son pouls et lui a dit en anglais: « si vous plaît, ne bougez pas. Les secours arrivent ». Dès que les secours sont arrivés, il a tout de suite reculé. »

Comme son confrère de Gamma, le photographe de Sygma Jacques Langevin se défend lui aussi d'être un paparazzo. Après avoir « planqué » devant l'hôtel Ritz pendant que Diana et Dodi al-Fayed dinaient, cet ex-photographe de l'AP qui avait notamment couvert les manifestations de la place Tiananmen en 1989 n'a pas pu suivre le départ en trombe de la Mercedes.

C'est en rentrant chez des amis habitant dans le XV^e arrondissement qu'il est tombé « par hasard » sur la scène de l'accident et a pris « quelques photos d'environ 15 ou 20 mètres ». « Je pense que les charges sont exagérées. Il y a une pression énorme du gouvernement et de l'opinion publique », estime Jacques Langevin.

PRESSION DE L'ÉVÉNEMENT

PDG de Sygma, Hubert Henrotte, soutient la bonne foi de son photographe et accuse les médias et les juges d'agir sous la pression de l'événement. « Si c'avait été une personnalité beaucoup moins importante, il n'y aurait jamais eu ce genre de réaction », a-t-il estimé sur France-Inter.

Selon d'autres témoignages, d'autres photographes auraient réussi à échapper aux policiers après avoir pris

des photos de la Mercedes accidentée.

Responsable d'une petite agence qui faisait travailler « plusieurs photographes » ce soir-là, Laurent Sola a affirmé sur France-2 avoir vendu des photos « à plusieurs gros médias de plusieurs grands pays » jusqu'à l'annonce du décès de la princesse de Galles. « À ce moment-là, j'ai décidé de les retirer du marché », a ajouté le responsable de LS Presse, précisant que ces photos « n'ont pas été livrées ».

Par ailleurs, des témoins accablent Henri Paul, le chauffeur de la Mercedes accidentée. Une contre-expertise avait confirmé mardi qu'il se trouvait en état d'ébriété, revoyant à la hausse son taux d'alcoolémie, qui aurait été de 1,87 gramme par litre de sang. Un paparazzo français qui poursuivait la voiture à moto a affirmé à une chaîne allemande que le directeur adjoint de la sécurité du Ritz avait défilé les photographes et brûlé un feu rouge.

Ce n'est pas du tout le point de vue de Me Georges Klejman, qui s'est constitué partie civile au nom de la famille al-Fayed. Selon l'avocat, « il y a une causalité entre la poursuite (par les paparazzi) et l'accident ». L'enquête du juge Stéphan n'en est qu'à ses débuts.

LE DERNIER VOYAGE



INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

William en tête du cortège

LONDRES (d'après AFP et AP) — Le prince William, fils aîné de Diana, marchera samedi derrière le cercueil de sa mère lors de la procession funèbre qui conduira la dépouille jusqu'à l'abbaye de Westminster, affirment hier plusieurs médias britanniques.

Le palais de Buckingham n'a pas voulu confirmer dans l'immédiat. Une décision sera prise samedi sur la participation éventuelle à la procession du prince Charles, du prince William et de son frère Harry.

Selon le tabloïd *The Sun*, c'est William lui-même qui a fait cette demande à son père le prince Charles, affirmant que c'était ce que sa mère aurait voulu. Âgé de 15 ans, le prince William est le deuxième dans la ligne de succession au trône.

Pour sa part, le *Daily Telegraph* affirme hier que William, comme son frère Harry « jouent un rôle actif dans l'organisation des funérailles ».

Le palais de Buckingham a précisé que le prince Charles et ses deux fils, William et Harry, reviendraient à Londres demain, à la veille des funérailles, et iraient se recueillir sur la dépouille de Diana, à la chapelle royale du palais de Saint James.

De leur côté, la reine, son époux le duc d'Édimbourg et la reine mère gagneront la capitale dans la nuit de demain à samedi par train royal.

La famille se trouve actuellement au château de Balmoral, en Écosse.

Bien que Buckingham Palace n'ait pas dévoilé une liste des invités aux funérailles, une chose est sûre: les participants ne seront pas seulement

des célébrités, mais aussi des personnes totalement inconnues.

Mais la liste des 2000 personnes invitées devrait compter peu de politiciens et de membres de familles royales généralement conviées aux funérailles de personnages de premier plan. Ce ne sont pas des obsèques d'État, donc le protocole habituel n'est pas appliqué.

ITINÉRAIRE TORTUEUX

Après la cérémonie, la dépouille de Diana traversera le centre de Londres, les quartiers nord de la ville, puis plusieurs villages de la campagne anglaise. En tout, un itinéraire de 123 km jusqu'à la petite église proche de la demeure des Spencer, Althorp House, où elle sera inhumée.

Publié hier, cet itinéraire assez tortueux permettra à bon nombre de Britanniques de voir passer le cortège. Buckingham craint en effet qu'une foule immense ne vienne envahir les rues de la capitale et tente de l'éviter en prévoyant d'autres endroits d'où un dernier hommage pourra être rendu à la princesse.

Après la cérémonie, le cortège passera sous les fenêtres de l'appartement de Park Lane de Dodi al-Fayed, l'ami de Diana mort à ses côtés à Paris. Après avoir traversé le nord de Londres, le cortège gagnera à petite vitesse l'église de la Vierge Marie où Diana reposera, aux côtés de ses ancêtres.

Le défilé gagnera ensuite l'autoroute M1 pour prendre la route d'Althorp, roulant à la vitesse réduite de 70 km/h.

Où est la reine?

LONDRES (AFP) — La presse britannique presque unanime critiquait vertement ce matin la discrétion de la famille royale et singulièrement de la reine Elizabeth, qu'elle pressait de

« prendre la tête du deuil » pour Diana par une adresse à la nation.

« Montrez-nous que vous êtes touchée », clame en Une *The Express* au-dessus d'un portrait hautain de la souveraine. « Cela signifierait tant pour ses sujets si la reine pouvait se résoudre à parler en personne », estime le quotidien populaire.

« Montrez-nous la voie, madame », réclame le *Daily Star*, « cela ne prendrait que quelques minutes à la télévision ». Et le journal à scandales s'étonne que « la reine n'ait pas pris acte de l'énorme vague d'émotion qui submerge la nation » et juge qu'il est temps que la reine et le prince Philip, restés dans leur château écossais, « reviennent parmi le peuple pour diriger le deuil pour la princesse du peuple ».

« Votre peuple souffre, parlez-nous, madame », plaide *The Mirror*, qui juxtapose en Une des photos de femme et d'enfant pleurant aux grilles des palais et un médaillon de la reine, le regard fuyant.

« Jamais au cours de notre longue histoire nous n'avons connu une telle manifestation publique d'émotion, nous avons besoin d'être consolés et seule une personne peut le faire », juge le quotidien à sensation. « La reine peut et doit s'adresser à la nation ».

« Où est notre reine ? Où est son drapeau ? », demande *The Sun*. Et le journal à scandales, qui s'insurge de nouveau contre l'absence de drapeau en berne au palais de Buckingham, croit savoir qu'il en est ainsi de par la volonté de la reine et contre l'avis de ses

conseillers, contrairement à ce qu'il affirmait lui-même la veille.

The Sun voit là « l'insulte finale à la mémoire de Diana » et se demande pourquoi la reine n'a pas « rejoint le peuple dans son deuil par une adresse télévisée à la nation ».

« Alors que les citoyens de son royaume sont unis comme jamais par leur deuil, pas une syllabe n'est venue de la reine », déplore le *Daily Mail*.

« Mettez le drapeau en berne », réclame le journal populaire, qui juge que même si le protocole exige que le drapeau ne soit pas hissé à Buckingham quand la reine n'y est pas « la mort de Diana est un événement de nature à tout transformer ». « Le chagrin pourrait devenir colère si la monarchie ne peut rompre avec un protocole fossilisé », conclut le quotidien.

« Les princes n'ont pas besoin d'être prisonniers du protocole; c'est le privilège unique d'un monarque que d'inventer des traditions », estime le *Times* (conservateur), dans le commentaire le moins sobre des cinq journaux dits « de qualité ».

« L'humeur tourne contre les Royaux », titre *The Independent* (gauche), en citant de nombreux témoignages, tandis que *The Guardian* (gauche) se plaît à souligner que le premier ministre travailliste Tony Blair est venu à la rescousse de la famille royale en assurant qu'elle « tentait de faire face à une situation extrêmement difficile ».

Seul le *Daily Telegraph* (conservateur) approuve sans réserve l'attitude de la reine et stigmatise « ceux qui souhaitent voir la monarchie renversée et ont vu une chance de retourner l'émotion publique contre la Maison Windsor ».

«Partagez notre deuil, madame», clame la presse

EN BREF

Le premier campeur s'installe

Le premier admirateur de Diana s'est installé hier soir à proximité de l'abbaye de Westminster d'où il n'entend plus bouger avant les obsèques de la princesse de Galles samedi matin. Martin McCann, 44 ans, vêtu de noir de pied en cap, est équipé d'une valise emplies de vêtements de deuil et de vivres, ainsi que d'un parapluie pour la soixantaine d'heures d'attente qui le séparent du passage du cortège. «Je suis ici pour rendre hommage à Diana», a-t-il dit, «elle a perdu sa vie et je ne vais perdre que trois jours, ce n'est pas un bien grand sacrifice». Chômeur et «divorcé heureux» depuis plus de sept ans, il assure qu'aucun engagement n'aurait pu le dissuader de venir et que «même des chevaux sauvages» ne pourraient lui faire quitter les lieux. (AFP)

La dernière bague

Juste avant l'accident de voiture qui leur a coûté la vie, Dodi al-Fayed a donné à Diana une bague ornée d'un diamant d'une valeur de 130 000 livres a annoncé hier un journal britannique. Selon *The Sun*, la bague a été retrouvée dans la carcasse de la Mercedes tôt dimanche matin. Le journal ajoute que Dodi al-Fayed a donné la bague à la princesse de Galles pendant le dîner au Ritz, samedi soir à Paris. Le journal britannique rapporte les propos du joaillier Alberto Repossi, dont le magasin se trouve à proximité de l'hôtel, expliquant que Dodi al-Fayed lui avait demandé de créer une bague sur un modèle unique et qu'il était venu la chercher samedi après-midi. «Il m'a dit combien il était amoureux de la princesse et qu'il voulait passer avec elle le reste de sa vie», rapporte *The Sun* en citant des propos d'Alberto Repossi. (AP)

La thèse du complot

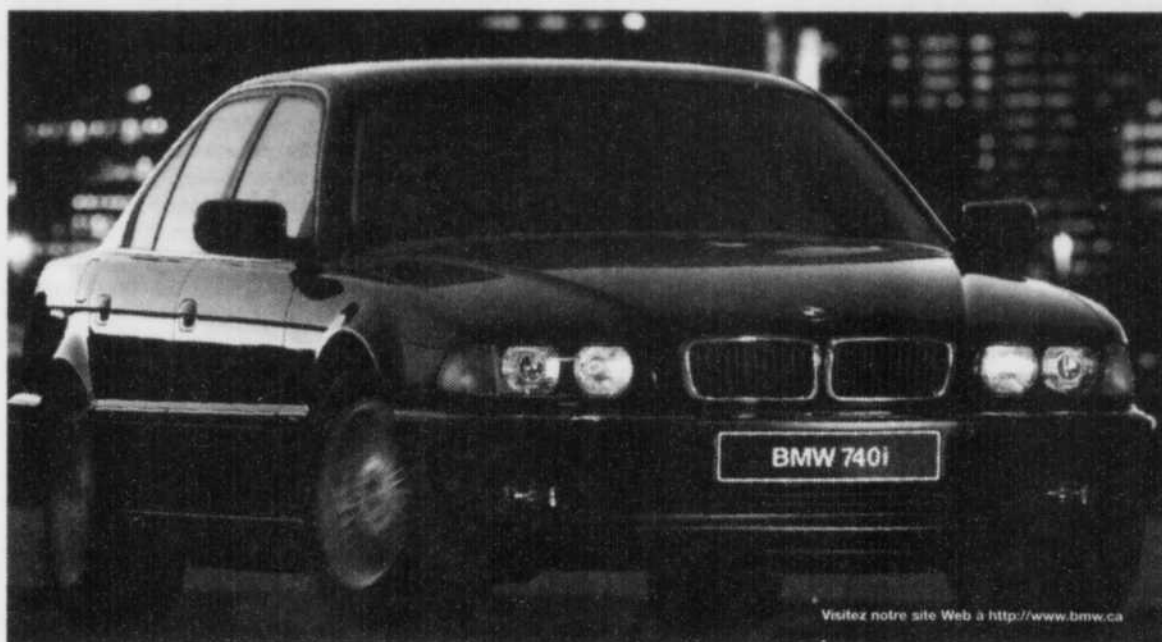
Sans citer de sources ni avancer de preuves, plusieurs journaux du monde arabe continuent de croire au complot dans l'accident de Diana, qui a également coûté la vie à son ami le milliardaire égyptien Dodi al-Fayed. Dans le quotidien égyptien *Al-Ahram*, l'éditorialiste Anis Mansour affirme que Diana «a été tuée par les services secrets britanniques

pour sauver la monarchie (...). Personne, depuis Cromwell, qui avait appelé à l'instauration de la République au XVII^e siècle, n'avait été capable de secouer la monarchie comme le fit la princesse Diana». Pour *The Egyptian Gazette*, certains journaux britanniques «ne pouvaient supporter l'hypothèse que le beau-père du futur roi d'Angleterre soit un Musulman du Tiers-Monde». Le Foreign Office a qualifié d'absurdes toutes ces insinuations. (AP)

Port Diana

La future capitale de l'île de Montserrat, dans les Antilles, ravagée depuis plusieurs semaines par un volcan, devrait porter le nom de Port Diana, ont suggéré hier les autorités locales, qui en ont demandé l'autorisation à Buckingham Palace. L'actuelle capitale, Plymouth, a été quasiment rayée de la carte par les retombées du volcan. (AP)

BMW redéfinit la voiture de luxe.



La BMW 740i, édition 1998. La mariée parfaite entre le luxe et la performance, offert en location à seulement 4.65%*. Nous sommes d'avis qu'une voiture de luxe peut aussi faire preuve d'audace. En 1998, la Série 7 vous réserve des innovations hautement évoluées, dont un système unique de protection pour la tête. Aucune autre voiture ne peut rivaliser avec la Série 7 pour vous assurer un tel niveau de sécurité en même temps que tout l'équipement d'une véritable voiture de luxe. Venez voir de plus près la berline de luxe redéfinie selon BMW.

AUTOMOBILES JALBERT INC.
1885, boul. Central, Québec (Québec)
687-4840



Le plaisir de conduire.

*Équipement représenté non-disponible pour certains modèles. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW, et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités sont de 995\$ (36 mois) pour une 740i 1998. Les exemples tiennent compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 10 000\$, avec option de rachat. Les taxes de même que les frais de transport et préparation (895\$), à l'administration (175\$), au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalant à un mois de location sera exigé. Des frais maximums de 0,12\$/km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 24 000 km par année. Le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre s'applique à tous les modèles 1998 neufs. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 31 octobre 1997. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre.

150^eINVITATION
AUX ANCIENS

DU Collège de Saint-Laurent
ET DU Séminaire Sainte-Croix

Nous invitons tous ceux qui ont fréquenté le Collège de Saint-Laurent et le Séminaire Sainte-Croix - anciens étudiants et membres du personnel - jusqu'au 30 juin 1999, à une

Journée de retrouvailles historiques

Le samedi 20 septembre 1997, à compter de 11 h
au Cégep de Saint-Laurent
625, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent

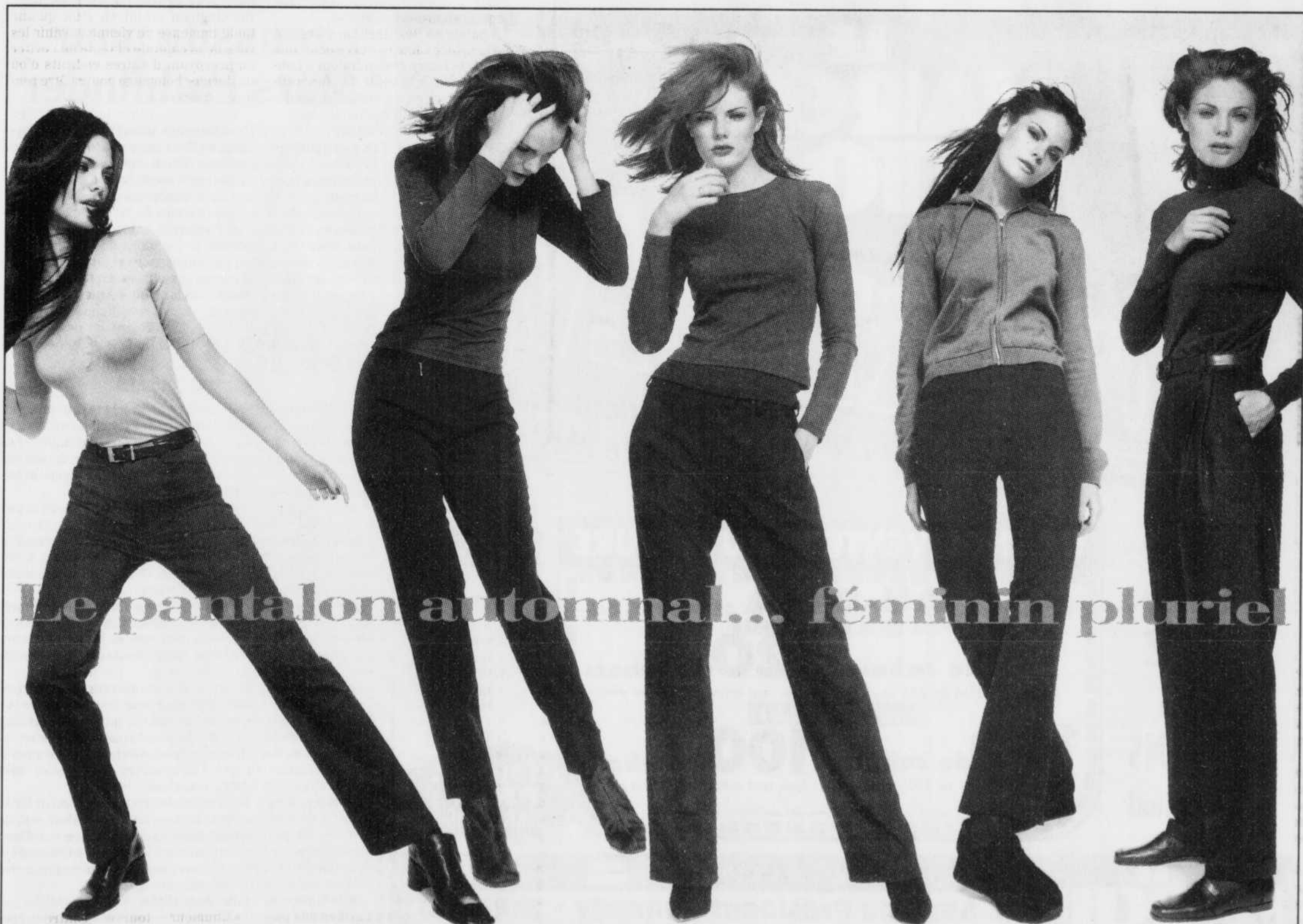
L'année 1997 marque le 150^e anniversaire de l'arrivée des religieux et des religieuses de Sainte-Croix au Canada et de la fondation du Collège de Saint-Laurent. Les anciens sont tous invités aux retrouvailles historiques pour célébrer cet anniversaire.

COÛT : 45 \$ pour une personne - 75 \$ pour deux personnes

Veuillez poster votre chèque, fait à l'ordre du **COMITÉ DU 150^e CSL**, d'ici le **12 septembre 1997**, à l'adresse suivante :

Père Jean-Pierre Castonguay, c.s.c.

1805, rue de l'Église, Saint-Laurent (Québec) H4L 2J8
Téléphone : (514) 747-6743 - Télécopieur : (514) 747-9910



Le pantalon automnal... féminin pluriel

theory

240 \$

COLLECTION
HOLT RENFREW

195 \$

STUDIO
HOLT RENFREW

175 \$

Teenflo

185 \$

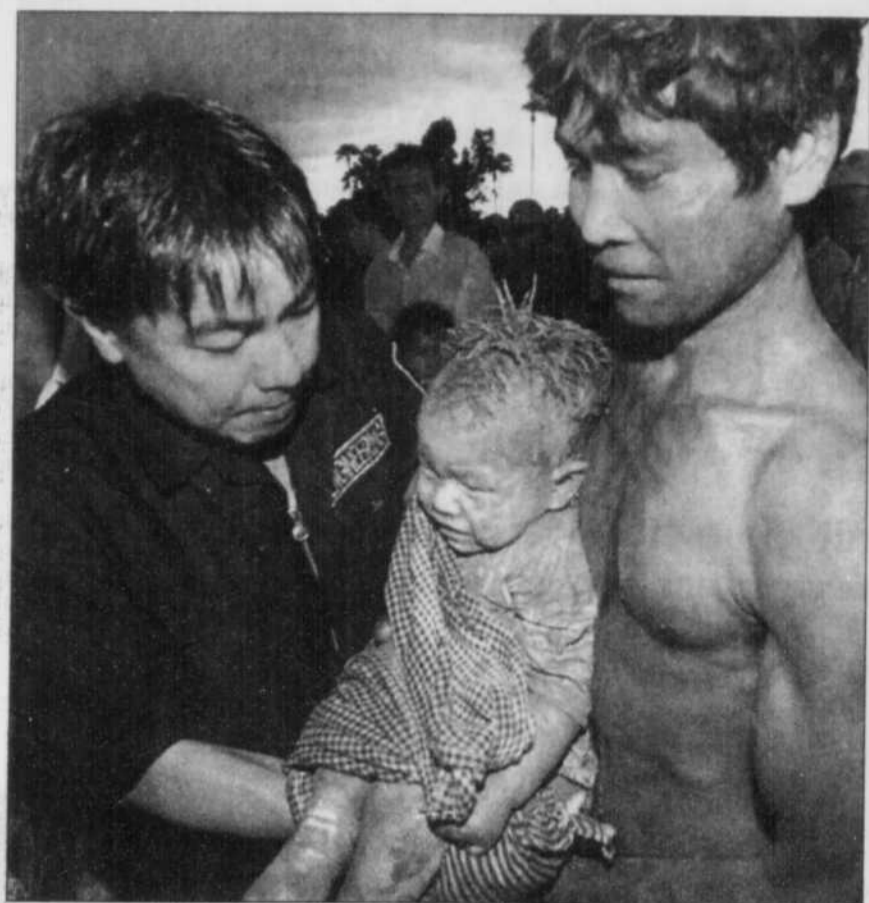
CLASSIQUES
HOLT RENFREW

100 \$

HOLT RENFREW

Toutes les griffes prestigieuses, dont la nôtre.

Québec : Place Sainte-Foy (418) 656-6783 Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne (514) 842-5111
Centre Rockland, (514) 738-3500 Fairview, Pointe-Claire (514) 694-6310 Ottawa : 240 rue, Sparks (613) 238-2200



Des secouristes transportent un petit garçon, unique survivant de l'écrasement survenu au Cambodge, hier.

CAMBODGE

Seul un enfant survit à l'écrasement d'un Tupolev

La tragédie a fait 65 morts

PHNOM PENH (AFP) — Un Tupolev 134 enregistré au Vietnam s'est écrasé hier alors qu'il tentait d'atterrir malgré des pluies torrentielles à Phnom Penh, faisant 65 morts et un seul survivant, un garçon thaïlandais de deux ou trois ans, ont indiqué des sources officielles.

Les deux copremiers ministres cambodgiens, MM. Ung Huot et Hun Sen, l'«homme fort» du pays, se sont rendus à l'hôpital Calmette de Phnom Penh peu après l'accident. «C'était un accident. Nous sommes vraiment désolés», a déclaré M. Hun Sen. «C'est une grande tragédie. Le gouvernement déclarera une journée de deuil», a précisé M. Ung Huot, nouvellement nommé.

Les deux copremiers ministres ont précisé qu'une des boîtes noires avait été retrouvée.

Les six membres d'équipage étaient tous Vietnamiens, selon la Vietnam Airlines. L'unique survivant, un petit garçon, avait la jambe droite fracturée et une coupure à la tête, mais sa vie n'était pas en danger. «Il a eu beaucoup de chance», a déclaré un médecin cambodgien de l'hôpital.

Un autre enfant, âgé de trois à cinq ans, a été transporté par des villageois à l'hôpital Calmette après l'accident, selon des membres du personnel hospitalier, apparemment un Cambodgien, avec des blessures à la tête. Mais on ignorait s'il était dans l'avion ou au sol lors du crash.

LIAISON QUOTIDIENNE

Le Tupolev 134 de la compagnie Vietnam Airlines, un appareil de fabrication russe, assurait la liaison quotidienne entre Ho Chi Minh Ville et

Phnom Penh, avec à son bord 60 passagers et six membres d'équipage. Il s'est écrasé dans des rizières près de l'aéroport de Pochentong, à 10 km de la capitale cambodgienne.

SECONDE TENTATIVE

L'avion s'est écrasé alors qu'il tentait de se poser pour la deuxième fois, après un premier échec, a indiqué un responsable des transports cambodgiens.

«La cause de l'accident a été le mauvais temps», a déclaré ce responsable, Meas Samith. «Il n'a pas pu atterrir la première fois à cause du mauvais temps, alors il a repris de l'altitude et s'est écrasé alors qu'il essayait de se poser de nouveau», a-t-il expliqué. Des pluies torrentielles s'abattaient sur la région au moment de l'accident.

EN BREF

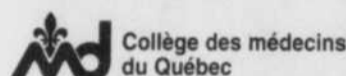
Plaisir solitaire...

Playboy, qui avait publié en mai un article sur la vie quotidienne dans un sous-marin allemand, affronte depuis hier, devant un tribunal, la colère des marins mécontents. Sept des 28 sous-marins de U-18 poursuivent le magazine devant le tribunal de Hanovre, estimant leur honneur atteint et la paix de leur ménage compromise après les citations, selon eux inexactes, d'un journaliste de Playboy, qui avait accompagné le sous-marin en Suède et décrit les toilettes du bâtiment comme un haut-lieu du plaisir solitaire. Les marins ont dû affronter la colère de leurs épouses lors d'une escale au Portugal, alors qu'ils passaient un coup de téléphone à la maison. (AFP)

Artiste à l'œuvre



Le peintre pakistanais Ejaz Hussain travaille à la finition à sa plus récente création, à son petit atelier en plein air de Rawalpindi. La plupart des camions et autobus sont décorés de la sorte, au Pakistan. La Volkswagen illustrée ci-dessus appartient à un diplomate britannique qui devra verser 350 \$ pour le travail.



Erratum Avis de radiation

Une erreur s'est glissée dans l'avis de radiation publié par le Collège des médecins du Québec dans *Le Soleil*, édition du mardi 2 septembre 1997, en page C-12.

On aurait dû lire: «... le docteur Paul Drouin (75-334)...» et non (76-334).

JOUEZ AU GOLF GRATUITEMENT CETTE SAISON

En vous abonnant dès maintenant, pour la saison 1998, vous pourriez jouer gratuitement jusqu'à la fin de la saison 1997.*

*Possibilité d'étaler vos paiements sur 12 mois



ROYAL CHARBOURG

841-3000

LE MARCHÉ DU STORE

MAINTENANT OUVERT À LÉVELIS

72, boul. du Président-Kennedy en face de McDonald's

OFFRE VALABLE AUX 2 SUPER MAGASINS de la Capital!

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

ÉCONOMISEZ AU-DELÀ DE NOS BAS, BAS PRIX DU MANUFACTURIER!

\$5 de rabais \$20 de rabais

Avec tout achat de 25\$ et plus Avec tout achat de 100\$ et plus

EXPIRATION 14 septembre 1997

\$50 de rabais \$100 de rabais

Avec tout achat de 250\$ et plus Avec tout achat de 500\$ et plus

Expiration dim., 14 sept. 97. Nouvelles commandes seulement. Un coupon par client.

STORES

- VERTICAUX
- VÉNITIENS
- PLISSÉS
- DE TOILE

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

LE MARCHÉ DU STORE

72, boul. du Président Kennedy • 838-8646

265, boul. Wilfrid-Hamel à Vanier • 687-0053

MAINTENANT 60 SUPER MAGASINS EN AMÉRIQUE DU NORD!

- | | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Chicoutimi: (418) 549-1465 | Greenfield Park: (514) 672-0200 | Ave Mont-Royal: (514) 522-0700 | St-Georges: (418) 228-0067 |
| Chomedey: (514) 668-2370 | Lafontaine: (514) 569-8332 | Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037 | St-Hyacinthe: (514) 771-4266 |
| Drummondville: (819) 478-4983 | Joliette: (514) 752-4123 | Repentigny: (514) 502-9937 | St-Jean S.R.: (514) 348-0990 |
| Fabreville: (514) 963-2020 | Montréal | Sherbrooke: (819) 565-0007 | Terrebonne: (514) 471-4791 |
| Gatineau: (819) 243-4456 | Jean-Tajon E.: (514) 251-0375 | Sorel: (514) 743-6866 | Trois-Rivières: (819) 378-5715 |
| Granby: (514) 777-1099 | Plaza St-Hubert: (514) 278-8327 | St-Eustache: (514) 974-3434 | Vanier (Québec): (418) 687-0053 |
| | | | Victoriaville: (819) 357-1297 |

OU VISITEZ LE PLUS GRAND MAGASIN DE STORES AU MONDE!

LE MÉGA MARCHÉ DU STORE

STORES FAITS SUR MESURE ÉTANT QU'IL VOUS ATTENDEZ, UN PRIX CERTAIN ET ÉQUITABLE, L'INTÉRIEUR 3500 St-Joseph, Montréal • Tel. 259-3500

Deux mois de réussite pour Mars Pathfinder

WASHINGTON (AFP) — La sonde Mars Pathfinder et le petit robot mobile Sojourner célèbrent, aujourd'hui, les deux premiers mois d'une mission réussie sur la «planète rouge», une semaine avant qu'une autre sonde, Mars Global Surveyor, n'atteigne à son tour l'atmosphère martienne.

Jour après jour, les responsables du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, en Californie, sont à l'écoute de Mars Pathfinder qui leur envoie des millions de données sur le temps, la composition de l'atmosphère et des roches, l'histoire de la planète, ou encore des milliers de photos.

Depuis leur atterrissage dans la plaine d'Ares Vallis le 4 juillet, Pathfinder et Sojourner ont ouvert de nouvelles perspectives sur la «planète rouge», révélant que des flots torrentiels ont coulé il y a quelque trois milliards d'années dans cette région.

DES TROUVAILLES

Le petit robot, qui roule de pierres en rochers pour analyser leur composition, a mis en évidence deux types de roches. Les unes, riches en soufre, intriguent les scientifiques. Les autres, à haute teneur en silicates, impliquent une activité volcanique plus importante que l'on ne pensait depuis la formation de Mars il y a 4,5 milliards d'années.

Les instruments de mesure de Pathfinder permettent par ailleurs aux scientifiques de se faire une meilleure idée des conditions météorologiques régnant sur la planète. Pendant ces deux mois, les températures sont restées stables, oscillant entre un minimum de moins 75 degrés Celsius et un maximum de moins 10 degrés Celsius.

Les températures sont plus basses en altitude (80 km) qu'au sol, et des nuages de particules de glace apparaissent sur les photos du ciel à certaines heures de la journée. Quant à la pression atmosphérique, la plus haute enregistrée s'est élevée à 6,8 millibars.

Enfin, grâce aux plus de 10 000 photos transmises, les responsables de la mission ont une vision très exhaustive de l'environnement de la sonde, tant du paysage rougeâtre parsemé de rochers, que du ciel bleu ou nuageux, au lever ou au coucher du soleil. Ils projettent de publier sous peu un «super panorama» du site d'atterrissage réalisé avec 3000 clichés en couleur à haute résolution.

Les scientifiques se félicitent des états de service de Pathfinder et de Sojourner, dont la durée de survie prévue était de un mois. Malgré des problèmes de communication, comme encore le 2 septembre, le petit robot fonctionne parfaitement, auscultant les roches et le sol et s'arrêtant, comme prévu, dès qu'il est dans une position délicate.

De son côté, la sonde Mars Global Surveyor (MGS), qui fonce vers la «planète rouge», a transmis ses premières photos, prises à 5 millions de kilomètres de distance.

Il y a une semaine, les moteurs de la sonde ont été allumés brièvement pour une ultime manœuvre destinée à la faire pénétrer dans l'atmosphère de Mars le 11 septembre.

Lancée en novembre, MGS se met en orbite autour de la planète pour la cartographie, en réaliser un relevé topographique, étudier son champ magnétique, analyser son atmosphère et déterminer la composition et la répartition des minéraux, des roches et de la glace à sa surface.

Un des deux panneaux solaires de la sonde est mal déployé, mais les responsables de la mission estiment que cela n'aura pas de conséquences pour une mise en orbite satisfaisante, entre 350 et 410 km d'altitude.

Pendant une année martienne (687 jours terrestres), MGS effectuera une orbite toutes les deux heures en se décalant au-dessus de la planète d'un diamètre de 6794 km pour la couvrir entièrement.

HOLD-UP DE ZURICH

La camionnette retrouvée calcinée

GENÈVE (d'après AFP et AP) — L'enquête sur le hold-up de la poste de Zurich est entrée, hier, dans sa phase active avec la découverte de la camionnette qui a servi, lundi, à dérober 53 millions de FS (50 millions \$) dans un audacieux hold-up.

La poste, qui reconnaît que la surveillance est son talon d'Achille, a promis, hier, un million de FS (environ un million \$) à qui permettra de retrouver le magot qui correspond à son bénéfice 1996 et fait du vol le quatrième mondial en importance des dernières décennies. Les cinq caisses contenant le butin ont été retrouvées vides dans la camionnette après que les pompiers aient pu rapidement se rendre maîtres des flammes. La police a précisé que le propriétaire du véhicule s'est rendu, mardi soir, dans un commissariat de la ville pour y déclarer le vol de sa camionnette.

Les enquêteurs orientent leurs recherches, sur la foi de témoignages, vers « cinq hommes plutôt jeunes, de type méditerranéen et parlant l'italien ». Le service scientifique étudie la fourgonnette volée retrouvée calcinée mardi soir à Zurich.

Des témoins ont vu un homme d'une vingtaine d'années s'éloignant de la Fiat maquillée en fourgonnette postale. Le juge d'instruction Rolf Jaeger s'est dit « confiant » de retrouver les fuyards

dont des portraits-robots ont été établis.

La poste a mis en place une cellule spéciale pour analyser le désastre d'abord imputé à une simple « négligence humaine due à la routine ».

Elizabeth Weyermann, porte-parole des PTT, a reconnu qu'une faute avait été commise en laissant pénétrer la fourgonnette dans la cour de la poste alors que les caisses étaient en attente de chargement pour la Banque nationale, voisine de 200 mètres. Les employés ne sont pas armés et aucune société de surveillance n'assure la sécurité du chargement. La cour est utilisée par de gros clients qui y déposent leurs colis: une personne étrangère à la poste peut observer la localisation des caméras.

Les attaques de fourgons étant risquées et les banques ayant investi dans la sécurité, le grand banditisme s'en prend à la poste. Une autre poste de Zurich avait été attaquée en 1994. En décembre, un fourgon postal avait été dépouillé d'environ 500 000 \$.

Les 3700 postes sont devenues la cible préférée des petits malfrats. Les bâtiments souvent anciens ne permettent pas d'installer des « verrous » réellement hermétiques et le personnel est désensibilisé par la routine », admet Claude Gisiger, porte-parole de la poste.

Décès de Viktor Frankl, le troisième psychanalyste après Freud et Jung

VIENNE (d'après AFP) — Le psychiatre Viktor Frankl, père de l'école psychanalytique de logothérapie, est décédé à l'âge de 92 ans, a annoncé l'Institut Viktor Frankl hier à Vienne.

Viktor Frankl, né à Vienne le 26 mars 1905, est mort mardi d'une défaillance cardiaque, selon un porte-parole de l'Institut portant le nom du célèbre psychiatre. Il était malade depuis plusieurs années. Son enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité, selon l'Institut.

Le psychiatre, père de l'école viennoise psychanalytique de logothérapie, était auteur de 27 livres traduits en 23 langues dont le chinois. L'école qu'il a fondée a été décrite comme la « troisième école de Vienne de psychothérapie », après celles de Sigmund Freud et Carl G. Jung.

Viktor Frankl était influencé dans sa jeunesse par la psychanalyse de Sigmund Freud, puis par la psychologie individuelle d'Alfred Adler. Il était depuis 1946 titulaire d'une chaire de psychanalyse à l'Université de Vienne.

Dans les années 60, Frankl était professeur à plusieurs universités américaines. En juillet, l'épouse du président américain, Hillary Clinton, en visite à Vienne, avait rencontré Viktor Frankl à l'occasion d'un déjeuner offert par le président autrichien Thomas Klestil. Hillary Clinton avait fait savoir avant de venir en Autriche, qu'elle aimerait faire la connaissance du célèbre psychiatre.

À l'instar de Freud et Adler, son travail était en grande partie méconnu en Autriche, alors qu'il était vénéré aux États-Unis et en Allemagne. Excellent orateur, Viktor Frankl a occupé dès le début des années 1960 cinq chaires de psychiatrie aux États-Unis et enseigné à l'Université de Vienne où ses cours étaient toujours bondés.

Né le 26 mars 1905 dans une famille de la bourgeoisie juive de Vienne, Viktor Frankl a effectué des études de médecine et de psychiatrie avant de se consacrer aux thèses de la psychanalyse de Sigmund Freud et de la psychologie individuelle d'Alfred Adler.

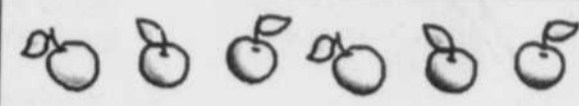
Reprochant à la psychanalyse son « déterminisme, ses réductions aux pulsions de l'homme et son nihilisme » et re-

prochant à la psychologie individuelle de ne pas avoir développé une « théorie des motifs », il se détourne au début des années 1940 de ces deux écoles.

Il dirige jusqu'en 1942 la section psychiatrique de l'hôpital juif de Vienne, dont il est destitué à cette date avant d'être déporté dans trois camps de concentration, dont celui d'Auschwitz.

C'est dans ces camps que Viktor Frankl développe pour la première fois les thèses essentielles d'une troisième école de psychothérapie, la logothérapie, qu'il conçoit comme une thérapie pour guérir des maladies psychiques par le truchement de la recherche du sens de la vie.

Après la guerre, en 1959, son livre « La recherche du sens de la vie » fonde officiellement la logothérapie. « La crise autour du sens de la vie a toujours été plus importante que la crise économique et écologique, écrit-il. Celui qui sait pourquoi il vit est apte de vivre dans toutes les circonstances », conclut-il.



JAMAIS N'AURONT-ILS ÉTÉ SI BIEN CHAUSSÉS



Pour la rentrée, seul un spécialiste peut vous rassurer sur le choix de chaussures réellement adaptées à leurs besoins.

Un produit beau, durable, ajusté, confortable, pour tous les jours... ou pour le sport. Ils seront beaucoup plus performants en se concentrant ailleurs que sur un mal de pieds, de genoux ou de dos.

Pour la rentrée courez vite chez Pouliot



POULIOT

LA OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

347463

LISE WATIER

PARCE QUE LA BEAUTÉ PRIME



VOTRE PRIME

Avec tout achat de produits de maquillage ou de soins Lise Watier d'une valeur de 25 \$ et plus, recevez **gratuitement** ce magnifique sac tout-aller signé Lise Watier.

Une valeur de 25 \$.

Un cadeau par client. Offre valide jusqu'à épuisement des marchandises.

AILES

LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN

CARREFOUR LAVAL

PLACE STE-FOY

UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE!



BLITZ

EN CONVERSATION ANGLAISE

UNE FORMULE UNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

Du 29 septembre au 3 décembre 1997

Choix d'horaires

Renforcement individuel par la formule TTS® à raison de 20 minutes par semaine de conversations téléphoniques

Utilisation individuelle d'un minimum de 30 minutes par semaine des médias anglophones RNT®

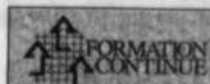
Petits groupes de moins de 10 participants

Niveaux: débutant, intermédiaire, avancé

Test de classement

Renseignements:

656-3202



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Pavillon Louis-Jacques-Casault (4731)
Université Laval (Québec) G1K 7P4



Téléphone: (418) 656-3202 ou 1 800 561-0478
Télécopieur: (418) 656-5538
Adresse électronique: dgfc@dgfc.ulaval.ca

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

Formation sur mesure aussi disponible

EXPAN TANGUAY

COMMENCEZ À PAYER DANS
1 an

Aucuns frais à l'ouverture de compte

Aucun paiement, aucun comptant, aucun intérêt sur toute la marchandise.



18
PI CU

Réfrigérateur Whirlpool 18 pi cu

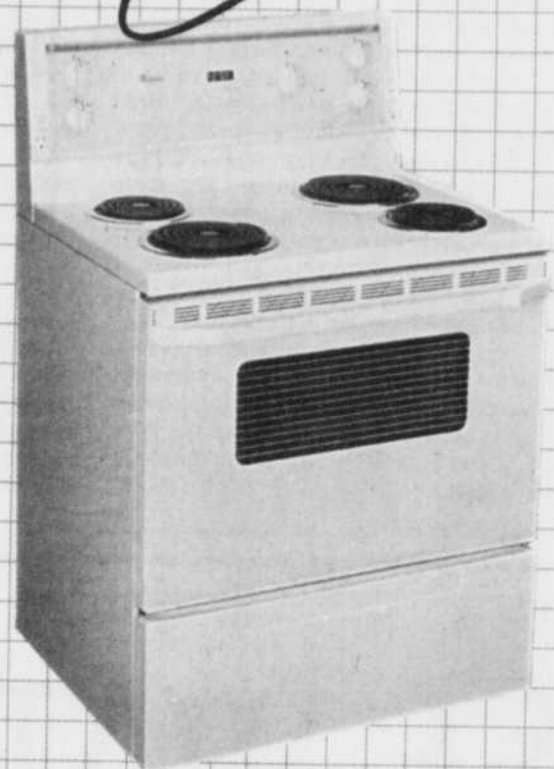
(199821)

- Tablette au congélateur ajustable
- Tablettes en verre
- Portes réversibles
- 2 bacs à légumes
- 1 bac à viande

889⁹⁵

- 40⁰⁰ rabais Whirlpool

849⁹⁵



Cuisinière Whirlpool 30"

(163251)

- Dessus relevable
- Minuterie digitale
- Console vitrée avec fluorescent
- Blanc sur blanc

699⁹⁵

- 25⁰⁰ rabais Whirlpool

674⁹⁵



Supercapacité

999⁹⁰

- 50⁰⁰ rabais Whirlpool

949⁹⁰

l'ensemble



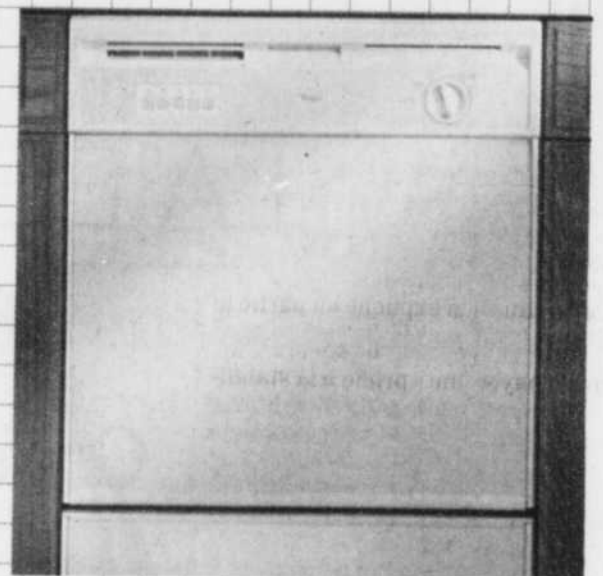
Laveuse (197049)

- 7 cycles
- Distributeurs d'assouplisseur et javellisant
- 2 vitesses
- Rinçage supplémentaire
- Disponible en blanc sur blanc
- Supercapacité

599⁹⁵

- 30⁰⁰ rabais Whirlpool

569⁹⁵



Lave-vaisselle (197054)

- Broyeur d'aliments durs
- Ustensiles dans la porte
- Système de lavage «Power Clean»
- Rinçage d'attente

499⁹⁵

- 30⁰⁰ rabais Whirlpool

469⁹⁵

399⁹⁵

GENERAL FREEZER

PLUS DE 500
CONGÉLATEURS
EN ENTREPÔT

Congélateur horizontal à partir de

279⁹⁵

Congélateur vertical à partir de

479⁹⁵

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711